Abonnement : { à l'étranger : $6.00. au Canada : $4.00.

Téléphones : { Rédaction 651. Administration et Librairie, 457.

Le seul quotidien français au nord et à l'est de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Le "PROGRES" est le premier journal à vous apporter 100% des nouvelles régionales et 90% des nouvelles étrangères

Vol. XL—No 110 Chicoutimi, JEUDI, 12 MAI 1927

Organe indépendant des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay

POUR UN TAXI LUXUEUX TELEPHONEZ No 500

UN NOUVEL APPEL DU PAPE PIE XI

Sa Sainteté le Pape Pie XI demande la coopération des évêques du monde entier dans une guerre sainte contre les livres, revues, pièces de tous genres, comédies et autres qui sont immoraux.

DOCUMENT DE LA SACREE CONGREGATION DU SAINT OFFICE

Le rôle du catholicisme dans la morale d'après guerre.

TROIS BUTS

Rome, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Sa Sainteté Notre Saint Père le Pape Pie XI vient de lancer un appel à tous les évêques de l'Eglise Catholique, leur demandant de lui aider dans la plus grande mesure de leurs capacités, dans une croisade contre l'impression et la lecture des livres immoraux, particulièrement contre ceux qui sont lascifs sous le manteau d'un faux mysticisme religieux.

Au nom de la Sacrée Congrégation Suprême du Saint Office. Il a envoyé à tous les évêques, du monde entier, un long document leur donnant des instructions précises pour la guerre sainte contre les romans, les nouvelles, les drames, les comédies et les productions cinématographiques flattant les passions des sens, et certain genre de mysticisme lascif qui augmentent aujourd'hui d'une façon incroyable et qui ont une circulation de plus en plus grande tous les jours.

Venant après une série de mesures sévères contre l'immoralité dans le vêtement et contre les moeurs immorales, le commencement d'une lutte contre les livres immoraux est interprété dans les milieux ecclésiastiques comme attestant bien la détermination du Souverain Pontife que l'Eglise catholique conduise le monde hors du relâchement moral qui a suivi la grande guerre.

Les nouvelles recommandations du Pape ont trois buts en vue: 1) de dénoncer le danger, particulièrement pour la jeunesse, des mauvais livres qui, à cause des conditions modernes, ont acquis une énorme circulation, à cause de leur prix facilement accessible; 2) de demander l'aide des évêques et du clergé diocésain pour lire et bannir les livres dont le nombre est trop grand pour être examinés en détail par les autorités du Saint Siège et; 3) d'attirer l'attention des fidèels catholiques sur le fait que la lecture des livres évidemment immoraux, constitue un péché mortel que les dits livres aient été ou non expréssement par les autorités ecclésiastiques ou inscrits sur la ouste des livres à l'Index.

Le Saint Siège, dit le document, est horrifié, non seulement, de l'existence d'un aussi grand nombre de livres qui décrivent audacieusement, dans les plus petits détails, tous les vices passionnels, mais aussi par la difusion d'ouvrages qui osent justifier la sensualité morbide par un faux mysticisme religieux en invoquant honteusement Dieu et la religion. Le document pontifical, cite les Saintes Ecritures qui disent que "la foi sans les oeuvres est une foi morte" et affirme qu'en vue de la grande faiblesse de la nature humaine et de sa grande inclination vers les plaisirs des sens, rien ne peut justifier la discription des plaisirs sensuels et immoraux. Ni la beauté du style, ni la justesse de l'analyse psychologique, en accord avec les théories modernes, ni le fait que le châtiment et le remord suivent l'abandon de la vertu et la recherche du vice, ne peut justifier de tels ouvrages, conclut le document pontifical.

TOUTES LES RECHERCHES SONT VAINES

Depuis une semaine on est sans nouvelles de St-Roman.

LE BRESIL

RIO DE JANEIRO, 12. — On s'alarme de plus en plus sur le sort du capitaine Saint-Roman et de son camarade le commandant Mouneyres, partis jeudi matin de St-Louis, Sénégal, pour une envolée de 1,875 milles à Pernambouc, et dont on n'a pas entendu parler depuis.

Tous les postes des radio du Brésil ont fonctionné dans l'espoir de se mettre en communication avec les aviateurs, et des bateaux ont fait de vaines recherches. On craint fort qu'un accident ne soit arrivé aux aviateurs. Toutefois, il est possible qu'ils aient atterri en un certain endroit, soit dans des îles désertes soit le long de la côte. On n'a pas retrouvé de débris, et on croit qu'en cas d'accident l'aéroplane aurait flotté pendant un temps considérable. Ces détails laissent encore place à l'espoir.

Un officier du bureau des affaires étrangères a déclaré aujourd'hui à un représentant de la presse que le gouvernement n'avait pas pris de mesures pour faire rechercher ces aviateurs, parce que, depuis l'envolée contre son désir, les autorités françaises n'ont pas adressé une telle demande.

Paris, 12. — Les cercles officiels français ont été mystifiés, hier, en apprenant de Rio de Janeiro que le Brésil n'avait rien fait pour rechercher les aviateurs Saint-Roman et Mouneyress, partis de St-Louis, Sénégal, jeudi dernier, pour survoler l'Atlantique jusqu'à Pernambuco. Brésil et dont on est sans nouvelles, parce que la France n'avait pas demandé une telle aide. On affirme que l'on était convaincu que le Brésil s'occuperait d'aider aux recherches faites pour retrouver les aviateurs disparus sans aucune requête officielle.

VOYAGES EDUCATIONNELS DU C. N. R.

Afin de permettre aux agents de se bien renseigner.

LE DEPART

Montréal, 12. — (De notre correspondant). — Des voyages éducationnels d'un nouveau genre, viennent d'être organisés par le service des voyageurs du Chemin de Fer National du Canada, sous la direction de son gérant général, M. H.-H. Melanson. Ils ont pour but de permettre aux agents de la compagnie, qui sont en relation avec le public, de se renseigner parfaitement sur le Canada, ses villes et ses villégiatures. C'est l'intention de la compagnie, d'avoir dans ses bureaux de billets, des représentants pouvant renseigner parfaitement le public-voyageur sur notre pays. Le premier groupe de ces agents partira dimanche soir de Montréal, par le Continental Limité. Il visitera North Bay, Minaki, Prince Albert, Park Jasper, Prince-Rupert, Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto et les chutes Niagara. Il traversera les territoires desservis par les trains continentaux du réseau, ainsi que par le nouveau train Toronto-Vancouver dit de "La Confédération". Parmi les Canadiens-Français qui feront ce voyage, l'on remarque MM. J.-J. Aubin de Québec, J.-H. Joubert, de Montréal, J.-E. Lefebvre, de Montréal, G.-E. Noel, de Québec et M. O.-E. Picard, de Saint-Hyacinthe.

IMPORTANCE D'UN BON PERSONNEL

Toronto, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Au déjeuner donné hier à l'occasion du 75ième anniversaire du Collège St-Michel, le Père Paul-A. Kelly, ancien élève du collège et curé de la cathédrale de Scranton Pa., en adressant la parole à l'assemblée des gradués et des amis de l'institution, suggérait qu'on proposât à G.-K. Chesterton et Hilaire Belloc de donner des conférences et de faire partie du personnel collègial.

"Il est plus important, déclare-t-il, d'avoir un personnel illustre que de posséder de beaux édifices. Donnez à ce collège un personnel comme n'en a aucun collège catholique au monde, et alors les édifices s'élèveront d'eux-mêmes". Le révérend capitaine Francis-P. Duffy, aumônier bien connu des forces expéditionnaires américaines, a lui un câblogramme de Rome offrant les souhaits de Sa Sainteté Pie XI. Le message se lisait ainsi: "Sa Sainteté envoie aux Pères Basiliens, aux étudiants et à la distinguée assemblée, sa Bénédiction et ses voeux paternels avec ses meilleurs souhaits pour l'avancement du Collège St-Michel.

DELEGATION AMERICAINE A QUEBEC

Québec, 12. — (De notre correspondant). — M. Roscoe Martel, président de l'Apalachian Scenic Hibhway Ass, M. Harller Branch, de l'"Atlanta Journal", et M. Harvey Holleman, seront à Québec aujourd'hui, pour intéresser nos corps publics à l'inauguration de la nouvelle route des apalaches, "Nouvelle Orléans-Québec" qui aura lieu au début de septembre. Le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Narcisse Pérodeau, le Premier Ministre l'honorable M. L.-A. Taschereau, le ministre de la voirie, l'honorable M. Perron, son honneur le Maire Martin, le sous-ministre de la voirie, M. J.-L. Boulanger, les représentants de la chambre de commerce et du club automobile ont été invités à les rencontrer à une réunion qui aura lieu au Chateau Frontenac.

LA FETE PATRONALE DU PAPE

Rome, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Sa Sainteté Pie XI a reçu en audience, hier, le collège des Cardinaux, qui lui ont présenté leurs voeux à l'occasion de sa fête patronale, qui tombe aujourd'hui.

Le Souverain Pontife s'est entretenu cordialement avec les cardinaux pendant plus d'une demi-heure.

Le Vatican a été inondé de télégramme de félicitations venant de toutes les parties du monde.

MGR ROULEAU PART CET APRES-MIDI

Québec, 12. — (De notre correspondant). — Sa Grandeur Mgr R.-M. Rouleau, O. P., Archevêque de Québec, part pour l'Europe plus tôt encore qu'on le croyait. Sa Grandeur quittera en effet sa ville archiépiscopale cet après-midi, en route pour New-York, où elle prendra passage à bord d'un paquebot en route vers l'Europe, dans quelques jours. Le départ de Mgr l'Archevêque a été tenu secret, et même les agences des grandes compagnies de navigation, à Québec, prétendaient ne rien savoir, à ce sujet. Notre vénéré archevêque se dirige vers Rome et sera absent quelques semaines.

LE CANADA A NEUF MILLIONS DE POPULATION

Ottawa, 12. — La population du Canada est estimée à 9,389,300 par le Bureau des Statistiques. Ce chiffre dépasse de 600,817 celui de la population d'après le recensement du 1er juin 1921. Le chiffre actuel est celui du 1er juin dernier.

Voici la population estimée répartie par provinces, en comparaison avec le recensement de 1921:

	Estimation	Rec'ment 1921
I. P. E. .	87,000	88,615
N.-Ecosse	540,000	523,837
N.-Bruns.	407,200	387,876
Québec ..	2,561,800	2,361,199
Ontario ..	3,145,600	2,933,662
Manitoba .	639,000	610,118
Saskat. ...	821,000	757,610
Alberta ..	607,000	588,454
C. Anglaise	568,400	524,582
Yukon ...	3,480	4,157
T. du Nord	8,850	7,988
	9,389,300	

Les chiffres pour les provinces des prairies sont les chiffres actuels du recensement. Les chiffres de 1926 pour les autres provinces sont des estimations.

LE "BELLANCA" EST PRET

New-York, 12. — (S. P. C.)— Le monoplan Bellança est en parfait ordre au champ Roosevelt pour s'envoler à une heure du matin, samedi, pour tenter de faire le trajet de New-York à Paris sans arrêt.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

L'HON. JAMES-A. ROBB ENTRE DANS LA LUTTE

Il a parlé hier soir, à Verdun, en faveur du candidat Leclaire, en compagnie du premier ministre.

M. LEGAULT CANDIDAT DU PARTI

Montréal, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — L'honorable James A. Robb, ministre fédéral des finances, est entré hier soir, dans la lutte électorale provinciale en parlant en compagnie du premier ministre de la province, M. Alex Taschereau, à une assemblée tenue à Verdun. M. Robb a fortement appuyé la politique de M. Taschereau, et est tombé sur les conservateurs parce qu'ils geignent à cause de l'afflue du capital américain dans la province de Québec. Il a déclaré que les troupes de M. Sauvé se faisaient la risée de tout le monde.

M. Taschereau a parlé de la liberté et de la tolérance que la province de Québec accorde aux gens venant de l'extérieur.

HULL

Ottawa, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — M. A.-A. Legault, préfet du comté, un des candidats libéraux dans le comté de Hull a annoncé qu'il avait reçu une lettre du premier ministre, M. Taschereau, lui disant qu'il était le candidat reconnu par le parti. Les deux autres candidats libéraux sur les rangs sont M. Alphonse Fournier, et M. J.-R. Lafond, député sortant, qui n'ont pas reconnu la convention qui a choisi M. Legault. Aux débuts de la campagne il y a eu des assemblées libérales tumultueuses dans ce comté, et des coups furent échangés. M. Aimé Guertin est le candidat oppositionniste.

GRANDE ASSEMBLE SAUVE

On vient de décider aux quartiers-généraux des conservateurs, à Montréal, que le chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé, tiendra sa grande assemblée de Montréal vendredi soir, au théâtre Saint-Denis. Il sera accompagné de tous les candidats du district, et les discours seront transmis par radio.

ACCLAMATION POUR M. J.-N. CABANA?

M. J.-N. Cabana, candidat oppositonniste dans Verchères, a pris, ce matin, un bref de mandamus contre son adversaire M. Félix Messier, M. Cabana prétend qu'à la nomination, hier, le bulletin de présentation de son adversaire ne contenait ni l'adresse ni l'occupation de celui-ci, et que l'officier rapporteur, M. Ulric Saint-Jean, l'aurait complété de sa propre initiative.

Le bref de mandamus est rapportable immédiatement. M. Cabana se fonde sur le précédent de M. André Fauteux, dans Deux-Montagnes, en 1911. Il prétend qu'il sera élu par acclamation, du fait de cette irrégularité.

Le député de Laurier, M. Duranleau dit que la façon dont ont été rejetés les bulletins des candidats conservateurs dans Montréal-Sainte-Anne et Montmorency est tout à fait arbitraire et injuste et que des contestations vont s'entreprendre immédiatement pour faire rendre leurs droits à des candidats régulièrement nommés puis privés de leur droit.

M. SAUVE

M. Sauvé a passé la journée de lundi dans son comté, à St-Eustache. Son adversaire, Me Antoine Chauvin, lui fait une lutte énergique qui n'a pas été sans surprendre le chef de l'Opposition. Bien qu'on n'ait pas lieu de croire M. Sauvé en danger dans ce comté où il est né et qu'il représente depuis 1908, le fait n'en est pas moins manifeste que son adversaire a réussi à empêcher le chef de l'opposition d'entreprendre de trop longs voyages. M. Sauvé est forcé de s'occuper de son comté et de son élection personnelle, plus qu'aux élections précédentes. Il devait aller au lac Saint-Jean, parler de la "tragédie aux populations affectées, mais il n'est pas allé plus loin que Québec et s'est empressé de revenir dans Deux-Montagnes.

Quant à M. Taschereau, il sera désormais libre de ses mouvements, ainsi que M. Caron. Tous deux pourront aller porter la parole libérale où leur présence sera jugée le plus utile.

QUEBEC CENTRE

Dans la division de Québec-Centre, lors de l'appel nominal, un protêt, a été déposé contre la candidature de M. Jos. Samson, à la demande du candidat conservateur, M. Hy. Rochette. Le protêt a été servi par M. le notaire Jules Larue.

SHERBROOKE

Sherbrooke, 12. — Le candidat libéral de Sherbrooke, M. J.-C. Morin, se déclare en faveur de l'instruction gratuite, à condition qu'elle soit,

(Suite à la 4e page)

ACCUSATION FONDEE

Montréal, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — A la Cour du Banc du Roi, hier, le grand jury a rendu un verdict d'accusation fondée contre Amoen Lawand, propriétaire du théâtre Laurier Palace, ou 78 enfants en bas de 16 ans, ont perdu la vie, à la suite d'une panique, au mois de janvier dernier, le dimanche de la Sainte-Famille. Le même verdict a été rendu contre deux des employés de ce théâtre, Michel Arie et Camil Bazie. Ils étaient accusé de "Manslauaghter", homicide sans préméditation.

IL PARTIRAIT SEUL

St-Louis, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Le capitaine Charles Lindberg, de St-Louis, qui vient de terminer ce que l'on considère comme le plus long parcours, 1,550 milles, seul dans un avion, a déclaré qu'il tenterait de traverser l'océan Atlantique dans une semaine ou dix jours. Comme le succès d'une envolée dépend beaucoup de la quantité d'essence, le capitaine Lindberg sacrifiera un ingénieur ou un aide-pilote afin d'apporter plus d'essence.

UN VASTE COMPLOT COMMUNISTE

Paris, 12. — Il existerait un vaste système d'espionnage communiste avec ramifications dans toutes les sections de l'activité militaire française, si l'on en croit les dépositions de l'ancien conseiller municipal Cochelin, de St-Cyr, pendant le procès de cinq communistes. Cochelin parla de ses relations avec Menetrier, un des communites, qui, dit-il, vint à lui pour demander des renseignements. Il lui parla des buts de la mission communiste dans laquelle il était engagé. Cochelin fut stupéfait de l'étendue de l'organisation. Il s'aperçut bientôt que Menetrier et ses associés, Depouilly, Dadot, Provot et Grodnicki n'étaient que de faibles mailles d'une entreprise considérable, avec ramifications partout, qui raffermissait constamment son emprise sur tous les établissements de guerre français

LE TEMPS PASSE, L'ESPOIR DIMINUE

A Paris on est rudement inquiet en apprenant que l'Océan à été bouleversé par une forte tempête ces jours derniers. L'aviateur Pelletier d'Oisy est le seul qui garde quelque espoir de revoir Nungesser et Coli.

LA FRANCE EST RECONNAISSANTE ENVERS L'AMERIQUE

Un étrange message de Havre de Grâce, Terreneuve.

ILS ONT ENTENDU

Paris, France, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — A mesure que le temps passe, l'espoir de retrouver les aviateurs français, Nungesser et Coli, s'évanouit dans la capitale française. Nungesser et Coli se sont envolés du champ d'aviation de Bourget, de bonne heure, dimanche matin, et depuis on est sans nouvelles d'eux. L'optimiste qui a fait rage sur l'Atlantique, par le capitaine du paquebot français, Paris, de la Compagnie Générale Transatlantique. Quelques aviateurs, particulièrement le célèbre Pelletier d'Oisy, continuent à penser que l'on peut encore s'attendre à recevoir des nouvelles de Nungesser et de Coli. D'autres sont moins confiants, parmi ceux-ci il y a l'ingénieur bien connu, Henri Barbaroux. Il a déclaré qu'il y avait peu d'espoirs pour les aviateurs s'ils sont tombés dans la première partie de leur envolée, car la carlingue de l'avion les a empêché de vider leurs réservoirs d'essence, et ils ont dû couler comme une roche.

Même s'ils ont réussi à se poser sur les vagues avec leurs réservoirs suffisamment vidés pour leur permettre de flotter, ils ont dû être à la merci de la première vague qui les a envoyé au fond de l'océan.

Les journaux donnent beaucoup d'espace aux récits détaillés des nombreuses mesures prise par les Etats-Unis pour retrouver les deux aviateurs disparus.

Il n'y a aucun signe d'animosité dans la presse, mais seulement de la gratitude pour la sympathie et l'aide données par les Etats-Unis.

MESSAGE

Halifax, 12. — Serv. Presse Canadienne. — Le gérant de la compagnie de câblogramme Anglo-American, à Havre-de-Grâce, Terreneuve, a communiqué à la Presse Canadienne aujourd'hui, que Mme Hinton, femme du gérant de la compagnie de câblogramme Impériale, a entendu le ronflement d'un avion lundi matin. Le message se lit ainsi:

"Les personnes autres que M. Patrick O'Brien, fermier, de Havre Grâce, qui ont entendu un avion, sont Mme Hinton, femme du gérant de la compagnie de câblogramme Impériale, et aussi M. John Stapleton, qui est à l'emploi de cette compagnie. Ces deux personnes ont parfaitement entendu le ronflement d'un moteur d'avion entre neuf et dix heures, lundi matin. Ce ronflement semblait venir du nord-ouest."

Il est possible que le champ des recherches pour retrouver les aviateurs français, Nungesser et Coli, soit grandement réduit, à la suite de la nouvelle reçue hier soir que deux citoyens, demeurant à 63 milles au nord d'ici, ont déclaré devant le magistrat John Casey qu'ils avaient parfaitement entendu passer un aéroplane près de leurs demeures, dans la brume lundi matin.

A LONDRES

Londres, — Nungesser et Coli auraient été Anglais que l'on n'aurait pas attendu la nouvelle de l'issue de leur randonnée avec plus d'intérêt qu'on l'a fait ici. Les journaux du matin publient en vedette toutes les nouvelles concernant les aviateurs quelque contradictoires qu'elles soient et leur sort fait le sujet de toutes les conversations.

(Suite à la 4e page)

LE CONTRAT A ETE ACCORDE

Montréal, 12. — (De notre correspondant). — Le contrat des travaux d'excavation pour l'agrandissement du Château Laurier, à Ottawa, a été accordé à la Foundation Company of Canada, annonce-t-on, aujourd'hui, aux quartiers-généraux du Chemin de Fer National du Canada. Les travaux seront commencés incessamment.

L'ORDRE DU MERITE SCOLAIRE

Il a été fondé par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique.

CATEGORIES

Québec, 12. — (De notre correspondant). — L'ordre du mérite scolaire a été fondé par le conseil de l'instruction publique, hier. Le comité catholique du conseil, réuni en assemblée plénière, sous la présidence de l'honorable M. C.-F. Delâge, a adopté le rapport du comité, nommé pour étudier ce projet. Des questions de détails, en rapport avec la fondation, devront être de nouveau étudiées, après quoi l'offre du mérite scolaire recevra la ratification du lieutenant-gouverneur en conseil.

Le comité, formé pour étudier le projet, était composé de Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, président, de l'honorable M. C.-F. Delâge, les honorables juges Robidoux et Mercier et M. Nap. Brisebois. M. Lionel Bergeron en était le secrétaire. Il y aura trois catégories d'élus dans l'ordre du mérite scolaire: les Méritants, les bien méritants et les très méritants. Des médailles, des rubans et des diplôme seront donnés, suivant leur degré de mérite.

SEPT AUTRES PAROISSES MENACEES

La Nouvelle-Orléans, 12. — (Serv. Presse Canalienne). — Le Mississipi qui recueille toutes les eaux des terrains bas du nord-est de la Louisiane et qui les porte vers le sud central de l'état, n'a pas encore réussi à trouver un endroit vulnérable dans les digues de Bayou des Glaises. Quoique plusieurs autorités aient déclaré qu'il y aurait une fissure dans ce secteur, situé à 170 milles en haut de la Nouvelle-Orléans, que cette fissure était inévitable, et qu'une équipe de secours ait été mobilisée à Simmesport, les membres du conseil local des digues ont maintenu que les revêtements tiendraient, et ils ont massé une armée de 5,000 hommes occupés à accumuler des sacs de terre pour contenir le flot dévastateur. Si ces digues cèdent les eaux inonderont sept paroisses du sud et environ quatre millions d'acres, peuplées de 250,000 habitants. C'est dans cette section que se fait la plus grande production de canne à sucre.

ORCHESTRE RUSSE AU RADIO CE SOIR

Montréal, 12. — (De notre correspondant). — Au concert qui sera donné jeudi soir le 12 mai, à 10.00 p.m., des postes CNRM, CNRQ et CNRO, figurera un orchestre russe sous la direction de M. J.-H. Heftite. Tous les musiciens qui le composent jouent un instrument. Le même soir, l'on entendra aussi, à partir de 10.20 p.m., l'orchestre du Chemin de Fer National du Canada, qui, sous la direction de M. Fred. Vernham, jouera des extraits de Rose-Marie, de San-Toy ainsi qu'une sélection d'airs Canadiens-Français.

MORT DE M. EUGENE BELLEAU

Québec, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — M. Eugène Belleau, gendre de feu le juge O'Connor, ancien ministre dans le gouvernement fédéral, est mort hier à Québec à l'âge de 69 ans.

CE SERAIT UNE MESURE BLESSANTE

De retirer la mission diplomatique de l'Angleterre au Vatican.

GRANDE FORCE

Londres, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — La mission diplomatique que le gouvernement britannique a déléguée auprès du Vatican, le 12 décembre 1924, est considéré comme étant de la politique permanente de l'Angleterre, a annoncé hier aux Communes anglaises, le ministre des affaires étrangères, Sir Austen Chamberlain.

"On a trouvé convenable d'envoyer cette délégation au temps de troubles et de difficultés internationales et la retirer maintenant serait quasi une mesure blessante.

Le secrétaire des affaires étrangères a dit: "A part de celà, quelles que puissent être les vues personnelles des membres du Gouvernement sur l'Eglise Catholique, il n'y a aucun doute que le chef de cette église représente une grande force dans le monde et qu'il est vénéré par plusieurs millions de sujets britanniques."

On estime que le nombre des catholiques dans l'empire anglais s'élève à 15,256,399. Cela comprend: 6,121,046 en Europe; 2,669,954 en Asie; 797,291 en Afrique; 4,064, 751 en Amérique; et 1,423,573 en Australie.

Rome, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Le Pape a exprimé aujourd'hui sa satisfaction d'apprendre que le gouvernement anglais avait l'intention de maintenir un représentant officiel auprès du Vatican, d'une manière permanente.

Les relations entre la Grande Bretagne et le Saint-Siège ont été des plus cordiales, dit-on au Vatican, particulièrement depuis le rappel des des lois d'exclusions contre les catholiques. Dans son allocution à Noël dernier, le Souverain Pontife à qualifié ce rappel digne d'une grande nation.

La légation anglaise auprès du Vatican fut établie temporairement peu de temps après la déclaration de la grande guerre. Le gouvernement de Londres considérait que les alliés n'étaient pas représentés à cet endroit. Les résultats ont été si satisfaisants, dit-on, que lorsque la question fut soulevée de fermer cette légation à la fin de la guerre, le gouvernement de Lloyd George a fait une déclaration dans le même sens que celle que vient de faire Sir Austen Chamberlain.

L'INONDATION CONTINUE AU MANITOBA

Winnipeg, 12. — (Serv. Presse Canadienne).—Les rivières du Manitoba continuent à monter très rapidement, particulièrement la Seine, la Rouge et l'Assiniboine. D'autres villes et d'autres terrains sont menacés d'inondation. On rapporte que la situation est très sérieuse à Ste-Anne, où passe la rivière la Seine, à 29 milles au sud-est de Winnipeg. La Seine y a inondé toute la partie sud du village et gagne rapidement la partie commerciale. Plusieurs personnes sont prisonnières dans leurs maisons qui sont entourées d'eau. Au sud de Winnipeg la rivière Rouge monte très rapidement, tandis qu'à l'ouest, dans les régions le Marquette et Poplar Point l'eau bouillonnante de l'Assiniboine recouvre des milliers d'acres de terres. Dans la ville de Winnipeg même, les deux rivières Rouge et Assiniobine montent rapidement, mais on ne craint pas de dommages, hormis que les deux rivières atteignent le point culminant ensemble.

CARNET SOCIAL

Tous ceux et celles qui désireraient faire insérer une note sociale dans notre journal, sont priés de la faire parvenir à notre rédaction avant 8 heures trente chaque matin.
On peut communiquer par téléphoner en appelant 651.

Madame Philippe Lamontagne, de Québec, est attendue ici à la fin de la semaine, l'invitée de sa mère, Mme (Capte) Charles Lajoie. Mme Lamontagne visitera ses nombreux parents de Chicoutimi et Bagotville.

M. Olivier Vien, de Roberval est parti pour les Etats du New-Hampshire, Mass et Maine, en visite chez ses parents. Il fera un voyage de trois semaines.

MM. Israël Simard, Joseph Laberge, Charles Bouchard et Victor Gilbert, tous de St-Charles, étaient de passage à Chicoutimi, la semaine dernière.

M. Grégoire Beaulieu est de retour d'un voyage de 7 mois en Floride, à Cuba et à la Havane.

L'Hon. Juge Fortier, est arrivé en notre ville mardi, pour présider au terme de la Cour Supérieure.

M. Armand Boily, avocat de Roberval, était en notre ville hier, où il est venu plaider en cour Supérieure.

M. J.-A. Paré, de St-Raphael, est de passage à Chicoutimi, enregistré à l'Hôtel Bellevue.

M. Freddy Fortier, de Montréal, passe quelques jours à Chicoutimi.

M. W.-P. Murray, de Montréal, est enregistré à l'Hôtel Chicoutimi.

M. O.-F. Kirouac, de Warwick, est en promenade pour quelques jours en notre ville.

Mademoiselle Cécile Beaulieu est revenue d'une courte promenade à Arvida, l'invitée de Mme Nap. Hudon.

M. J.-Eug. Gagné, de Péribonca, passe quelques jours à Chicoutimi.

Mlle Gabrielle Saulnier, de Port-Alfred, est en promenade chez son frère M. Alphonse Saulnier, de Chicoutimi-Ouest.

MM. Jean Edmond et J.-A. Bergeron, de Sherbrooke, sont arrivés hier soir à Chicoutimi, pour passer quelques jours.

M. Yves Bonhomme, de Tadoussac, est de passage.

M. J.-P. Lauzon, de Ste-Martine, s'est enregistré à l'Hôtel Chicoutimi hier soir.

M. R. Patterson, d'Ottawa, est arrivé à Chicoutimi pour le reste de la semaine.

M. Laurent Beaulieu est parti ces jours derniers pour la Rivière Valin, où il a de grandes entreprises, pour la Cie Price.

Etaient enregistrés à l'Hôtel Chicoutimi hier soir: MM. A. Genais, Montréal, R. Aubin, Montréal, W.-J. Sharps, Montréal, C.-E. Williams, Montréal, J.-G. Verreault, Québec, D. Waitham, Montréal, P.-W. Marrié, Montréal, J.-E. Théberge, Lauzon, H. Chartran, Montréal R. Desrochers, Québec, Edmond Néron, Lauzon, J.-C. Garneau, Montréal, G. Desbiens, Montréal, D.-S. Roberge, Lévis, Alf. Jalbert, Québec, C.-A. Guay, Métabetchouan.

Grande-Baie, — (De notre correspondant). —
RECEPTION

—Madame Onézime Harvey, de Grande Baie, à reçu à une partie de Bridge, dimanche soir en l'honneur de M. le Dr et Mme Geo.-H. Gauthier récemment mariés.

Les invités suivants avaient accepté: MM. et Mmes J.-O. Drouin, Geo.-H. Gauthier, MM. et Mmes L.-B. Gagnon, J.-O. Gagnon, Geo. Marchand, Chs. Gravel, S.-E. Fraser, A.-E. Gauthier, Théophile Gauthier, L.-E. Gauthier, Raoul Lamarre, P.-H. Gauthier, J.-A. Tremblay, J.-A. Lagacé. Adj: Lamarre, H.-J. Harvey, J.-N. Duchaine, Mme Thomas Lamarre, M. Ph. Gagnon et Mlle Fraser.

Le prix de Bridge pour les dames fut mérité par Mme J.-A. Lagacé et celui des messieurs par M. Geo. Marchand.

Les prix de consolation furent délivrés à Mme H.-J. Harvey et M. J.-A. Tremblay.

Après un succulent réveillon, il y eut chant, musique et déclamation.

Ce n'est qu'à une heure très avancée que les invités se séparèrent emportant les meilleurs souvenirs de leur soirée.

Une invitée.

—Mme P.-H. Gauthier, de Chicoutimi, passe quelques jours à Grande Baie, l'hôte de sa belle-soeur, Mme Onézime Harvey, ses deux enfants Jacques et Lucien l'accompagnent.

Avis

Province de Québec,
District de Chicoutimi.
DANS LA COUR SUPERIEURE

No 1276

LOUIS-JOSEPH BERGERON, de la ville de Kénogami, agent d'assurance,
demandeur

vs

JOHN JARVI, de Kénogami, et JOHN KAARTO, ci-devant de Kénogami et maintenant de lieux inconnus.
défendeurs

Il est ordonné au défendeur John Kaarto, de comparaître dans le mois.

Chicoutimi, 10 mai 1927.
(Signé) SAVARD & MARTIN,
P. C. S.

Vraie Copie,
Savard & Martin,
P. C. S.
L.-P. Girard,
Procureur du demandeur.

Le Radio

PROGRAMME DU 12 MAI

WHAS — Louiseville — 399.8
9.05 p.m.—Programme du studio.
WCX — Détroit — 516.9
6.00 p.m.—Diner-concert.
8.00 p.m.—Programme du studio.
WCBD — Zion — 344.6
9.00 p.m.—Concert du studio.
WJR — Détroit — 516.9
7.00 p.m.—Petite orchestre symphonique.
9.00 p.m.—Musique de danse.
WBAP — Fort Worth — 475.9
8.30 p.m.—Baryton.
WEAF — New-York — 492
7.00 p.m.—Diner-concert.
CFCF — Montréal — 411
12.35 p.m.—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
KOA — Denver — 322.4
2.15 p.m.—Récital d'orgue.
WJZ — New-York — 454.2
8.00 p.m.—Diner-concert.
9.30 p.m.—Orchestre.
WGR — Buffalo — 319
8.00 p.m.—Concert.
WGY — Schenectady — 379.5
6.45 p.m.—Programme musical.
KDKA — Pittsburgh — 309
7.30 p.m.—Concert.
WBZ — Nouvelle-Angleterre — 333.1
8.30 p.m.—Ténor.
KYW — Chicago — 536
7.00 p.m.—Diner-concert.
WJJD — Chicago — 370
6.45 p.m.—Récital d'Orgue.
WIP — Philadelphie — 508.2
6.10 p.m.—Diner-concert.
WGN — Chicago — 303
6.35 p.m.—Ensemble Drake.
CFCA — Toronto — 357
7.25 p.m.—Concert.
WFI — Philadelphie — 394.5
6.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Adelphie.
WCAU — Philadelphie — 277.6
7.15 p.m.—Orchestre.
WSB — Atlanta — 428.3
9.00 p.m.—Orchestre.
WEBH — Chicago — 370
7.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Edgewater.
WLIB — Chicago — 303
7.00 p.m.—Diner-concert.
WHAR — Atlantic City — 275
7.00 p.m.—Concert de l'hôtel Seaside.
8.00 p.m.—Concert du studio: vieilles chansons.
WAAM — Newark — 263
6.00 p.m.—Orchestre.

PROGRAMME DU 13 MAI

WCX — Détroit — 516.9
6.00 p.m.—Diner-concert.
8.30 p.m.—Programme du studio.
KOA — Denver — 322.4
8.30 p.m.—Diner-concert.
WJZ — New-York — 454.2
8.00 p.m.—Concert de l'hôtel Commodore.
10.00 p.m.—Heure Philco.
CFCF — Montréal — 411
12.35 p.m.—Concert de l'hôtel Mont-Royal.
7.30 p.m.—Concert de l'hôtel Mont-Royal.
9.00 p.m.—Heure de la Dominion Battery.
WBAP — Fort Worth — 475.9
9.00 p.m.—Musique populaire.
WKAF — Milwaukee — 261
10.00 p.m.—Programme du studio.
WHAS — Louiseville — 399.8
8.30 p.m.—Programme du studio.
WJR — Détroit — 516.9
8.00 p.m.—Musique de danse.
WJJD — Chicago — 370
6.45 p.m.—Récital d'Orgue.
WGR — Buffalo — 319
9.30 p.m.—Orchestre.
WGY — Schenectady — 379.5
8.00 p.m.—Orchestre.
WIP — Philadelphie — 508.2
6.10 p.m.—Orchestre Victor.
KDKA — Pittsburgh — 309
8.00 p.m.—Concert.
WBZ — Nouvelle-Angleterre — 333.1
8.30 p.m.—Programme musical.
KYW — Chicago — 536
7.30 p.m.—Diner-concert.
WEBH — 370
8.00 p.m.—Concert de l'hôtel Edgewater.
WGN — Chicago — 303
8.00 p.m.—Concert par les artistes Nationaux.
WSB — Atlanta — 428.3
9.00 p.m.—Concert de l'armée.
WCAU — Philadelphie — 277.6
7.30 p.m.—Orchestre.
WFI — Philadelphie — 394.5
6.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Adelphie.
WEAF — New-York — 492
7.00 p.m.—Diner-concert.
WLIB — Chicago — 303
7.00 p.m.—Fanfare.
WHAR — Atlantic City — 275
7.00 p.m.—Concert de l'hôtel Seaside.
WAAM — Newark — 263
8.30 p.m.—Orchestre symphonique du Nouveau Jersey.
KFI — Los Angeles — 467
10.00 p.m.—Récital d'orgue.
CNRA — Moncton — 322.4
8.00 p.m.—Programme de l'Université St-Joseph.
CNRT — Toronto — 356.9
9.00 p.m.—Concert du studio.

LE THÉ VERT "SALADA"

F38

une fois essayé—adopté pour toujours.

Avis

Province de Québec,
District de Chicoutimi.
Corporation du Canton Tremblay.

ORDONNANCE

(Prévenant les CHAUFFEURS D'AUTOMOBILES contre la vitesse exagérée,

Et prohibant l'usage de toutes boissons alcooliques dans l'exercice de telle fonction.)

Attendu que plusieurs notables de la Paroisse se plaignent de la vitesse employée par certains automobilistes sur nos chemins ruraux.

Attendu que ces excès ont généralement pour cause commune l'état d'ivresse du chauffeur.

Attendu les dangers de toutes espèces occasionnés par cet état de chose.

Considérant qu'il appartient à l'autorité de Sauvegarder la Sécurité publique.

Sieur Ludger Petit, maire de la paroisse et Préfet du District, ordonne expressément à tous les conducteurs de véhicules automobiles d'observer les règles concernant la vitesse et l'usage des liqueurs énivrantes.

Ainsi à dater de la publication des présentes; quiconque surprendra un chauffeur d'automobile en contravention à cette ordonnance pourra le rapporter à Sieur Ludger Petit qui instituera une enquête et enjoindra le délinquant à payer la pénalité.

Sanctionnée par le quorum du Conseil Municipal du Canton Tremblay à une session régulière tenue le 2 mai 1927.

Ludger PETIT, maire.
Honoré GAGNON,
Secrétaire-trésorier.

Vraie copie conforme
au régistre H.-F. 481,
le 10 mai 1927.
Honoré Gagnon,
Secrétaire-trésorier.

IL SE DIT DES VERITES

(Suite de la dernière page)

four au nom de Taschereau et de Paradis, M. Fontaine s'est levé, et il a dit: "C'est moi qui viens au nom du gouvernement, et j'appuie le candidature de Rochette". (app.). Et demain matin, il y aura quatre orateurs ici, entre autres, M. J.-Chs Harvey, qui viendront au nom du gouvernement appuyer ma candidature et laver l'injure faite au parti par M. Dufour.

M. Caron, qui est un agriculteur comme vous, est un honnête homme, et il n'a pas voulu acheter M. Dufour, pas plus que M. Lacroix et M. Casgrain. On a dit à M. Dufour: "Nous venons parler ici pour vous, mais il y a contre vous de graves accusations, sont-elles vraies?" Et M. Dufour a répondu à M. Caron devant MM. Casgrain et Lacroix: "Oui, c'est vrai, ce sont des cadeaux qu'on m'a faits". M. Caron lui a alors dit que le gouvernement ne pouvait le supporter dans les circonstances parce qu'il avait forfait à l'honneur.

Rejeté par son parti avec mépris, M. Dufour n'a trouvé d'autres moyens de se venger qu'en insultant le gouvernement.

M. Dufour a failli à l'honneur et s'est compromis dans la voirie. Ainsi dans cette même municipalité du Cap-à-l'Aigle, il est venu vous demander de passer sur votre chemin pour faire une route nationale. Il vous a garanti que le gouvernement en paierait 50 p.c. Il est venu au conseil de votre municipalité avec un ingénieur. Ils vous ont soumis les plans et devis, et vous ont dit: "Cette route vous coûtera au plus $17,000., et s'il y a du minage ou autre chose inattendue, elle pourra vous coûter au maximum $22,104." Eh bien, cette route est terminée et elle vous a coûté $42,000, et $51,000 avec le gravelage. Et en plus de cela vous n'avez que ¾ de mille de chemin qui est gravelé. La côte Lapointe est à demi-finie, et sur 1 mille ½ de chemin il n'y a qu'un terrassement et une petite surface. Voilà ce qu'a coûté l'ouvrage de 3 milles ¼ de chemin.

A St-Fidèle où l'on a mis qu'un terrassement et une surface, la route a coûté $107,000.

Et tous les chemins de Charlevoix sont ainsi. Ils n'auraient pas dû coûter plus que $2000. à $3000. du mille et ils en ont coûté de $12,000, à $13,000.

Et tout cela, ce n'est pas la faute du gouvernement, mais de votre député qui n'a pas ouvert les yeux et qui a laissé faire tout cela. Un jour, le contremaitre a renvoyé [illegible]

(Suite à la 5ème page)

CARTES Professionnelles et d'Affaires

AVOCATS

Avocats

GOSSELIN & GOSSELIN
Avocats
F.-X. Gosselin, C.R. F.-J. Gosselin
TEL. 296
203, rue Racine, Chicoutimi

Avocat

C.P. 104 TEL. 786
JEAN PELLETIER
B.A., LL.L.
Bureau du soir à Port-Alfred :
Lundi, mercredi et vendredi
6½ à 9½ p.m.
Edifice Desgagné (Côte Bossé)
CHICOUTIMI

COMPTABLE

Comptable

Spécialité : Audition municipale
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

BARBIER

Barbier

G.-ART. MORIN
Salon de barbier le plus moderne et hygiénique. Trois maîtres-barbiers expérimentés à votre disposition. — Pour messieurs, dames et demoiselles
105, Racine, - - - Chicoutimi

SALON DE COIFFURE

Salon de Coiffure

pour dames et messieurs
2 barbiers experts en permanence — Coupe de cheveux soignée — Salon pour dames — Ondulation Marcelle.
M. et Mme L.-P LEVESQUE
TEL. No 774
231, rue Racine Chicoutimi

TAPISSIERS

Tapissiers

BOIVIN & CARON
Peintres et tapissiers
Nous pouvons vous faire tout genre, lettrage et décoration. Toujours des hommes compétents à la disposition. A la journée ou au contrat.
Tél. 111, 20, Lévis
CHICOUTIMI

Hémorroïdes

Le remède effectif depuis un demi-siècle

L'ONGUENT du Dr CHASE

BANANES UNIFRUIT

Votre désir naturel pour les bonnes choses

LA prochaine fois que vous vous sentirez le goût de manger "quelque chose de bon", essayez une délicieuse banane mûre. Contentez un désir naturel avec un fruit naturel.

Les bananes sont plus que délicieuses. La banane est un fruit complet. Les bananes bien mûres sont de toutes les nourritures celle qu'on digère le mieux. Mangez ce fruit délicieux, nourrissant, facile à digérer plus souvent.

Insistez pour obtenir la banane Unifruit chez votre épicier

Distributeur en gros
DOMINION FISH & FRUIT Co. Ltd
273, Rue Racine Tél. 237
Chicoutimi

Pour le Grand Ménage

RIDEAUX, CRETONNES ET POLES

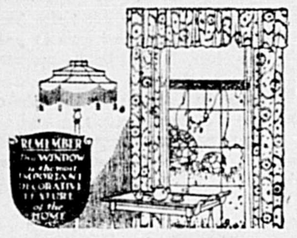

CRETONNES

36 pouces de largeur, qualité de 40c. En vente vendredi à

29c

40 pouces de largeur, qualité de 75c la verge. En vente vendredi, la verge .....

48c

36 pouces de largeur, qualité de $1.00 la verge. Pour vendredi, la verge .....

75c

Rideaux à Panneaux

Un joli lot de panneaux en fil Toscan, finis avec frange, largeur 36 pouces par 2¼ verges de longueur. Valeur de $1.75, pour .....

$1.19

Insertion filet

Un gros filet avec appliqués dans différents dessins, convenables pour rideaux de portes ou autre usage .....

39c, 50c, 75c

L.-H. CARRIER, Limitée
138, Rue Racine

D

Gagnez $5.00 en or en collectionnant ces coupons dont la série vous donnera le nom de notre journal.

$5 EN OR

Collectionnez ces lettres dont la série vous donnera le nom de notre journal et gagnez un des magnifiques prix suivants:

1 série de lettres et 3 nouveaux abonnements au journal — $5.00 en or

1 série de lettres et 2 nouveaux abonnements au journal — $2.50 en or

1 série de lettres et 1 nouvel abonnement au journal — $1.00 en argent; 1 chapelet monté en or 36 pouces, avec étui; 1 rasoir Auto-Strop

Collectionnez ces lettres sans retard et gagnez de l'argent dans vos moments de loisir

Les lettres de l'ancienne série comptent pour ce concours

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

FUMEZ LE CIGARE SAGUENAY 5 Cts

Arthur Larouche
CHARRETIER VAL-JALBERT
Toujours à votre disposition
Service de 1ère classe

DINEZ AU RESTAURANT
NEW * STAR
205, rue Racine
En face de la Banque Canadienne Nationale
ET SOYEZ SATISFAITS
Repas servis à toutes heures

D. De Santis
Contracteur
Chicoutimi

Il est reconnu et tout le monde le dit, pour avoir de bons gâteaux allez à

La Patisserie Française
263, rue Racine, — Tél. 426

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

Communiquez-nous vos nouvelles

Encouragez nos annonceurs

Suivez L'Exemple de M. Gard

M. Anson A. Gard, le littérateur, d'Ottawa, si universellement connu et que l'on surnomme le "Yankee" errant, mentionne ce qui suit dans un témoignage, non sollicité, en faveur des Tablettes ZUTOO:—
"Les Tablettes ZUTOO ont le pouvoir de faire disparaître si entièrement mes maux de tête que, réellement, je n'y porte plus aucune attention".
Si donc vous suivez l'exemple de M. Gard, en prenant les

Tablettes Zutoo

vous n'avez plus besoin de souffrir du mal de tête.

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS

DE MONTREAL
à Liverpool
13 mai 10 juin ... ... Minnedosa
20 mai 17 juin ... ... Montclare
27 mai 24 juin ... . Montrose
3 juin ... ... Montcalm
à Belfast-Glasgow
12 mai 9 juin ... . Metagama
26 mai 23 juin ... ... Melita
A Anvers
25 mai ... ... Marloch
DE QUEBEC
à Cherbourg-Southampton-Anvers
18 mai 15 juin ... ... Montnairn
1 juin 28 juin ... . Montroyal
à Cherbourg-Southampton-Hambourg
25 mai 22 juin Empress of Scotland
8 juin ... . Empress of France
* A Cherbourg-Southampton seulement.

Demandez des renseignements sur les cabines de troisième classe pour touristes se rendant en Europe.

Renseignez-vous chez les agents locaux
D. R. KENNEDY,
Agent général, Trafic océanique
141, rue Saint Jacques
Montréal
Notre personnel français est à votre service.

Ouverture Dimanche, le 8 Mai
du nouveau
CAFE DES VOYAGEURS
288, RUE RACINE—BLOC PARADIS
Repas à toute heure - Lunch - Crême à la glace
Cuisine soignée
Prop.: A. TREMBLAY et J.-A. LETOURNEAU

ECONOMISEZ ! EPARGNEZ !
En achetant toujours chez
Philippe Maziade, Rue Racine Chicoutimi-Centre
Confection Chapeaux Chemises
Dernière nouveauté pour Hommes, Dames, Enfants

JEUDI, 12 MAI 1927

Le "Progrès du Saguenay" est édité par le Syndicat des imprimeurs du Saguenay, de Chicoutimi, qui fait aussi tous les genres d'impressions ainsi que le commerce de livres et d'articles de bureau.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Donnons-nous tous la main.

Pour que notre ville, notre village ou notre rang éclipse tous les autres par

SA PROPRETE,
SON BON GOUT
ET SA BEAUTE

LE "SOLEIL" DAIGNE S'OCCUPER DE NOUS

Une tragédie qui pourrait être intitulée : Impuissance d'un gouvernement devant les accaparements d'une compagnie — Comparaison sophistique entre la Providence et le Gouvernement — Le SOLEIL complimente la presse indépendante sans le vouloir.

Après avoir lu deux fois le long article que le SOLEIL a bien voulu consacrer, hier soir, au PROGRES DU SAGUENAY et à notre pauvre personne, nous avons cru discerner trois points qui méritent une réponse.

Voici le premier point : "Où est votre tragédie, M. L'Heureux, dit le SOLEIL". Rien de plus simple, M. le rédacteur du SOLEIL; la tragédie, elle est dans la violation non pas seulement d'une loi, mais d'un principe fondamental de la civilisation moderne — le droit de propriété — par une organisation capitaliste étrangère, avec la complicité d'un Gouvernement muet et impassible devant une violation aussi grave et aussi désinvolte. La tragédie, c'est le spectacle de ce chef de famille — le Gouvernement — qui n'est pas capable d'empêcher un passant de faire absolument tout ce qui lui plaît dans la maison.

Si vous ne trouvez pas cela tragique, M. le rédacteur du SOLEIL, permettez-nous de continuer à regretter vivement que notre Gouvernement soit aussi faible, aussi débonnaire, aussi peu fier devant ceux avec qui il transige.

Aux yeux de quiconque croit à la nécessité des principes pour gouverner les peuples, l'incident du Lac St-Jean est une tragédie. Le SOLEIL attend-il qu'il y ait des coups de revolvers, des égorgements, des noyades criminelles, des divorces sensationnels pour voir le caractère tragique d'un fait?

* * *

Un deuxième point maintenant. Assimilant le cas du Gouvernement à celui de la Providence, le SOLEIL prétend que nous ne pouvons pas plus reprocher au Gouvernement d'avoir laissé inonder les terres du Lac St-Jean qu'on ne peut blâmer la Providence de laisser les humains commettre des crimes. A-t-on déjà vu un sophisme mieux conditionné que celui-là? A dire vrai, la première édition de ce faux raisonnement est plus vieille que le SOLEIL.

Sans avoir étudié la théologie, nous pouvons établir une simple distinction qui fera crouler facilement ce sophisme. L'homme est envoyé par Dieu sur la terre pour subir un épreuve : si sa vie est bonne, il est jugé digne de la vie éternelle; sinon, il est voué aux peines de l'enfer. Telle est la raison d'être de la vie, selon la Révélation et la philosophie chrétienne. C'est pourquoi Dieu a laissé aux hommes le libre arbitre et, par voie de conséquence, la responsabilité complète de leurs actes.

En est-il de même dans l'ordre des rapports du Gouvernement avec ses administrés et avec les étrangers qui exercent certains activités sur le territoire soumis à sa juridiction? Evidemment, non, car la misson essentielle du Gouvernemeent n'est pas de vérifier la valeur morale de ses administrés, mais bien de régler leurs rapports entre eux. C'est-à-dire que, lorsqu'un citoyen ou un groupe de citoyens commence à poser des actes reprehensibles, le Gouvernement a le devoir d'intervenir immédiatment et de remettre les choses dans l'ordre.

Pour illustrer ce principe, nous conclurons ce chapitre en disant que le Gouvernement ne pouvait pas, dans le cas du Lac St-Jean, laisser commettre l'illégalité, quitte à dire ensuite que la Cie Duke-Price a commis un acte illégal, mais qu'il devait FORCER la Compagnie à rester dans les bornes de la légalité.

Et que le SOLEIL ne vienne plus nous dire que le Gouvernement ne pouvait pas opérer cette coercition, car nous ne pouvons pas le croire.

Quand le SOLEIL écrit : **"Le gouvernement n'a pas été plus averti de l'inondation que le rédacteur du PROGRES"**, nous sommes obligés de lui répondre que, par le fait même, le Gouvernement en savait assez long pour agir. Le rédacteur du PROGRES avait le devoir de signaler cette violation de droits au Gouvernement, et c'est ce qu'il a fait dès qu'il l'a apprise, l'été dernier. Le Gouvernement, lui, avait le devoir d'exiger que la Compagnie baisse le niveau du lac et propose ensuite ses règlements aux propriétaires suivant les prescriptions de la loi, et c'est ce qu'il n'a pas fait, c'est ce qu'il n'a pas voulu faire, bien qu'il en fût capable.

* * *

Le troisième point est une espèce d'argumentation **ad hominem** que le SOLEIL nous adresse.

Notre confrère trouve que les articles du PROGRES changent de ton, selon qu'ils sont signés de tel ou tel nom. Il fait là, évidemment sans le vouloir, un compliment peu banal à notre journal et, avec le PROGRES, à tous les jornaux indépendants, qui offrent l'avantage de servir au public des articles signés.

Qu'il y ait différents tons dans les articles du PROGRES, c'est possible, c'est même certain; et nous ne cherchons nullement à cacher ce fait, car il est l'indice de la sincérité qui anime chacun de nos collaborateurs et de la saine liberté dont ils jouissent au cours de leur travail. C'est ainsi que notre journal, en laissant parler chacun selon son coeur, peut offrir au public des articles écrits sur toute une gamme de tons : il y en a donc pour tous les goûts : pour ceux qui préfèrent le calme comme pour ceux qui aiment la bataille.

Il nous fait plaisir de constater que cette variété n'exclut pas l'unité, puisque le rédacteur du SOLEIL lui-même veut bien prendre notre journal au sérieux.

Dans les journaux de partis, on obtient l'unité en passant tous les articles au moule de la partisannerie et de l'anonymat; dans les journaux indépendants, cette unité s'obtient par la conviction que chacun a de la nécessité de s'entendre sur les points essentiels après une étude collective des différentes questions, conviction qui laisse à chacun la faculté d'écrire selon son inspiration et sa personnalité.

* * *

Il serait un peu ingrat, de ma part, de ne pas remercier le rédacteur du SOLEIL du certificat de bonne humeur qu'il ne décerne. Je me demande s'il n'exagère pas, intentionnellement, cette qualité, et je crois même prudent de notre le compliment pour les jours où le SOLEIL serait tenté de me trouver intraitable à mon tour. Il se passe tant de choses contraires dans notre pauvre vallée de larmes!

En tout cas, traitable ou non, nous ne pouvons nous empêcher de voir une tragédie dans ce spectacle d'une compagnie étrangère qui a traité notre gouvernement comme un fier-à-bras se joue d'un gamin et qui peut maintenant aller dire de par le monde, si le coeur lui en dit, que la Province de Québec n'a pas de lois. Quelle belle publicité, n'est-ce pas!

Si c'est vrai, comme le dit le SOLEIL, que nous avons ordinairement le ton suffisamment modéré, nous n'en persistons pas moins à dire que l'affaire du Lac St-Jean a au moins un côté tragique et scandaleux : celui que l'on regarde à la lumière des principes.

D'autres ont eu plus que nous le loisir d'apprécier les faits de cette question et en sont venus à la même conclusion.

Eug. L'HEUREUX

QUESTIONS DE FRANCAIS

UN TERME IMPROPRE

Une choquante impropriété, et, malheureusement, aussi fréquente que choquante, c'est le qualificatif *cruel* appliqué aux épreuves de la vie, dont un chrétien doit savoir qu'elles viennent de la Providence. Synonime de *féroce*, cette expression évoque l'idée de douleur infligée par malice, de sang versé à plaisir, comme l'insinue d'ailleurs son étymologie (*cruor, sang*).

Les meurtriers, les bourreaux, les tyrans, les persécuteurs, sont cruels; les tigres sont cruels; tout ce qui est sans pitié, sans humanité, est cruel.

Mais Dieu n'est pas cruel. Dieu n'agit que par miséricorde; il est essentiellement bon: c'est le *bon Dieu*, dénomination qui est le cri vrai de la nature humaine à l'adresse de son Créateur et Père. "Sa justice" même "est sa bonté", dit le poète, d'accord ici avec la philosophie, la théologie et les merveilles de la grâce. Sa Providence dirige toutes choses à ses fins, qui sont bonnes, et qui ne sont autres, en définitive, que Lui-même. Maître de la vie, il la donne et la retire au moment marqué par sa sagesse.

La mort, avec tout le cortège de maux qui l'accompagne, c'est nous qui l'avons voulue. Le cruel, en l'occurrence, s'il en est un, c'est vous, c'est moi. Le doux, le bon, le miséricordieux infiniment, c'est Celui qui pouvait nous abandonner à notre sort et qui ne l'a pas fait; qui pouvait réparer notre sottise sans souffrir ni mourir lui-même et qui a fait mieux; qui pouvait concevoir et réaliser toute l'ineffable économie de notre rédemption par son sang et sa mort et qui l'a fait. Mais, pour nous faire triompher avec lui de la mort, il fallait qu'il nous pendit avec lui au bois de sa croix. Pour ressusciter, il faut mourir. Rien de plus juste, et en réalité, rien de meilleur.

Depuis la mort du Christ, la souffrance a pris la forme de la croix, voie royale qui nous conduit à la résurrection par la porte de la mort.

Il ne faut donc pas parler de cruauté en tout ce qui nous arrive de pénible par la volonté ou la permission de la Providence. La souffrance est la souffrance, je le sais bien, l'épreuve est l'épreuve, la croix est la croix: servons-nous de ces expressions. Portons-la, notre croix; couchons-nous dessus avec Jésus-Christ, trouvons-la bonne, si nous savons ce que nous *sommes, mais non cruelle.*

Ainsi donc: *souffrances cruelles, maladies, accident cruels, mort cruelle, deuil cruel, être cruellement éprouvé, affligé*, et autres expressions de ce genre sont à effacer de notre vocabulaire. Elles n'appartiennent pas à la langue chrétienne.

N. DEGAGNE, ptre

COMMUNICATION

L'AFFAIRE DU LAC ST-JEAN

Colporteurs de sophismes

L'EVENEMENT du 5 mai reproduit un article de la PATRIE sur L'affaire du Lac Saint-Jean".

L'auteur anonyme de cette prose paraît s'être abreuvé aux "sources officielles". Il réédite les perfidies dialectiques des discours ministériels et des articles fournies au SOLEIL sur cette "Affaire". — Le fond de la question est savamment escamoté; les équivoques officielles sont là pour donner l'idée que le développement des pouvoirs hydrauliques est impossible sans l'inondation des terres, que la violation des propriétés n'est qu'une affaire de formalité, et que le sacrifice est fait dans l'intérêt de la Province; les protestations des victime sont appelées "controverse politique" comme à la Chambre et comme dans le SOLEIL; les compensations passées sont qualifiées de "généreuses"; etc., toute la kyrielle.

Ces sophismes ont la vie dure: on sent que leur pension est grassement payée. La vérité et le bon sens finiront quand même par en triompher . . . mais avec le temps.

Il y a dans ce chef d'oeuvre deux points que je crois à propos de relever.

Le premier est que "Cette Commission (dite du Lac Saint-Jean. . . en fait. . . tribunal d'expropriation) a été substituée aux tribunaux ordinaires *afin d'éviter aux cultivateurs les frais de procédure*".

. . . Monsieur L'Anonyme, laissez-moi vous dire que dans cette phrase vous avez deux fois menti.

D'abord, éviter les frais aux cultivateurs, ce n'est pas là le but de la création de cette Commission. Le vrai but, c'est de *réaliser l'expropriation* des gens.

La Compagnie n'avait pas le droit de confisquer les terres des cultivateurs, et la loi violée par elle, la condamnait à restituer; le Gouvernement a fait une "loi spéciale" afin de la mettre en possession légale des biens qu'elle a pris illégalement et sans droit". Le voilà, le but.

Si le Gouvernement, au lieu d'exproprier les "victimes", leur avait fait restituer leurs propriétés, comme la loi et la justice l'exigent, et s'il avait fait réparer les dégâts *aux frais des auteurs du méfait*, comme la justice et le bon sens le commandent, je ne vois pas ce que cela aurait pu coûter aux cultivateurs. . . Quels frais, en bonne vérité, la Commission d'expropriation payée par la Province va-t-elle éviter aux cultivateurs?

Et même en supposant l'expropriation comme inévitable: veut-on nous dire en quoi la Commission épargne aux cultivateurs les frais qu'ils encourraient devant les tribunaux ordinaires?

Leur assure-t-elle par exemple, un défenseur? Leur assure-t-elle le remboursement de leurs frais de déplacement, des pertes de temps, etc...? . . . Alors?

Ce n'est donc pas pour leur éviter des frais qu'on leur offre cette Commission; mais pour les exécuter plus vite, "à coup sec". . . . C'est aussi pour leur enlever le moyen d'exiger une indemnisation complète: la matière à évaluer étant fixée à l'avance et ne comprenant pas toutes les pertes subies par les "victimes", la Commission épargne ainsi des frais... à la Compagnie.

L'autre point est l'insinuation que la Commission va accorder aux cultivateurs de généreuses compensations "*en plus du juste prix de leur propriété,... pour des dommages réels ou exemplaires, en invoquant l'illégalité commise*"...

J'aimerais savoir au nom de qui cet homme qui ne signe pas se mêle de dorer ainsi la pilule, s'il n'a pas simplement envie de se moquer de tout le monde.

Où trouve-t-il dans la "loi spéciale", dans les dispositions de la Compagnie, dans celles du Gouvernement (qui sont le reflet des précédentes), dans celles des Commissaires (qui sont deux purs étrangers et un monsieur qui n'est pas plus qu'il ne faut sympathique aux cultivateurs lésés), ou dans les attributions de la Commission, de quoi justifier une pareille promesse?

La Commission *voudra-t-elle* tenir compte de ces "dommages réels ou exemplaires?" Ce n'est pas la PATRIE qui peut le promettre; car cela est parfaitement laissé à l'arbitraire les triumvirs, la "loi spéciale" (ignorance ou calcul?) n'y voit pas.

Si la Commission *voulait* faire compenser les victimes pour les torts que la "loi" ne mentionne pas, *le pourrait-elle?* C'est encore une chose que personne n'est autorisé à affirmer. Au contraire, la Commission est censée s'en tenir à la loi, ne pas dépasser la limite légale de ses attributions. Si elle veut agir autrement, la Compagnie se récriera, et tout cèdera devant les injonctions de ceux qui malgré la justice et malgré les lois ont imposé à notre Gouvernement l'odieuse mesure que la Commission vient appliquer.

Et puis, se figure-t-on ces messieurs de la Commission en frais d'imposer à la Compagnie des amendes "exemplaires" en raison des illégalités que le Gouvernement a. . . légalisées?

A quoi riment alors ces belles et menteuses promesses?

Quel intérêt avez-vous, pauvre anonyme, à dénaturer les faits et à publier de fausses promesses pour aider à l'écrasement de vos compatriotes du Lac Saint-Jean?

Alfred LAVOIX.

LE TRAVAIL DU DIMANCHE

L'ASPECT MORAL

Par l'hon. Juge C.-E. Dorion, doyen de la Faculté de Droit à l'Université Laval.

Dieu existe pour tous les hommes, quelle que soit leur religion, même pour ceux qui prétendent n'en pas avoir. Pour tous existe l'obligation de donner plus d'importance à la vie intellectuelle qu'à la vie du corps.

Or, la vie intellectuelle et la vie morale, qui en découle, comportent nécessairement une relation avec l'intelligence suprême; Dieu qui a fait l'ordre, c'est-à-dire la loi, ne peut pas souffrir que l'homme détruise son oeuvre en supprimant l'ordre de ses rapports avec lui.

Voilà ce que la religion naturelle enseigne. Comme il n'y a qu'un seul Dieu, il n'y a qu'une religion: les hommes l'ont plus ou moins mutilée, altérée, dénaturée, mais elle consiste toujours dans le lien entre Dieu et l'homme, entre l'auteur et son oeuvre: oeuvre intelligente, non pas indépendante, mais libre, associée à la création, à l'oeuvre de Dieu, par la faculté d'accomplir librement le bien, l'ordre, la loi. L'homme, dans l'état d'innocence l'eût accompli sans effort; l'homme déchu doit y apporter tout l'effort nécessaire pour vaincre les penchants et l'affaiblissement de son intelligence et de sa volonté. Voilà ce que l'homme sans religion ne comprend pas. La notion de Dieu, quand il croit, reste pour lui une notion purement intellectuelle: son coeur n'a pas de part et sa volonté reste inerte et indifférente au bien. Il conserve des habitudes et des traditions ancestrales, il suit le courant du monde, où le catholicisme reste la force dirigeante et exemplaire. Il ne fait pas tout le mal. Il fait du bien. Mais son idéal diminue, il rétrograde vers la mort. Il n'amasse plus avec Dieu, il disperse. Il en impose par la correction apparente de sa vie: il semble vivant, mais il est mort.

Comment pourrait-il vivre la vie spirituelle en union avec Dieu puisqu'il ne le cherche pas? Ou plutôt il le cherche où il n'est pas: il le cherche dans le bruit du monde et le Seigneur n'est pas dans l'agitation, son royaume est dans l'âme, et l'âme ne prend conscience d'elle-même et de Dieu que dans le repos et dans le recueillement. Aussi Dieu s'est-il réservé un jour pour entrer en communication avec l'homme. Le jour du Seigneur, en effet, c'est le repos de l'âme, ce n'est pas le repos du corps: le sommeil quotidien suffit au corps; il suffit aux facultés intellectuelles et aux opérations cérébrales qui les conditionnent. Mais le repos de l'âme est en Dieu, c'est pourquoi, quand l'homme fait trêve à ses occupations ordinaires et se recueille, il voit au-delà des choses de ce monde, il trouve Dieu.

Mais ce repos, l'homme le fuit: il cherche le délassement dans le plaisir. C'est dans le plaisir qu'il se réfugie pour fuir le vide, le dégoût produit par le travail quotidien qu'un but matériel ne suffit pas à rendre cher à l'âme, qu'aucun rayon d'enhaut ne vient spiritualiser et associer à l'oeuvre de Dieu.

Le plaisir est une diversion, mais il n'apporte aucun progrès: il laisse l'homme où il était en face de sa besogne sans idéal et sans autre but que la vie de chaque jour, avec la perspective du déclin de la vie, de l'infirmité, de l'impuissance et de la mort. Le plaisir ne recueille pas l'âme il ne lui donne aucune lumière, aucune force nouvelle. Le plaisir n'est pas mauvais en soi; il reste une diversion, un repos de l'intelligence, mais il ne lui imprime aucune direction; il risque même, s'il n'est surveillé et contenu, de glisser sur la pente naturelle de l'homme incliné au mal. Celui qui s'amuse ne réfléchit pas, il s'oublie et s'abandonne.

Il est une race d'hommes privilégiés qui, par obéissance à un précepte positif, déposent à la fin du sixième jour les instruments de leur travail, et retournent dans leurs foyers, libres jusqu'au surlendemain de toute oeuvre servile: tous, l'homme de métier et le travailleur de la pensée, déposent ce jour-là, les soucis de la-beur, et retrouvent dans la paix du foyer une diversion conforme à leur dignité d'homme. Tous, en signe d'affranchissement et de joie, revêtus de leurs habits de fête, se rencontrent dans le temps du Seigneur, l'auteur des jours, et lui rendent l'hommage de leur reconnaissance et de leurs voeux et ils entendent la parole de la vérité. Où prendraient-ils la science du vrai et du bien ceux qu'un labeur ardu courbe tout le jour sur le sillon, ou qui vivent dans le bruit de l'usine?

Ils y viennent s'unir dans l'harmonie des chants et dans les accords des coeurs: où formeraient-ils ailleurs que devant Dieu, le père commun, ce lien de la charité qui rend la vie possible dans la paix, qui rend supportables les maux dont elle est remplie en faisant partager le fardeau entre tous les frères? Ils s'y prosternent devant Dieu, et pour un jour ils communient dans l'égalité, et partagent le don du pain vivant, gage de cette vie où ils se retrouveront égaux pour toujours.

Comment sans ce rappel hebdomadaire, le devoir souvent importun pourrait-il échapper à l'oubli qui pousse entre les heures laborieuses, comme l'herbe entre les pavés de la route?

Qu'est-ce qui les retiendrait sur la pente des plaisirs malsains sans l'accueil joyeux des familles de leurs amis et de leurs parents qu'ils revoient le dimanche aux heures libres?

Pour eux le dimanche est la source, non pas d'impressions qui passent, mais d'un état d'âme qui dure. La loi qui prescrit le repos leur en indique le mode. Dans l'air pur d'un beau dimanche, air que ne souille aucune cheminée d'usine, et que ne trouble aucun bruit de travail, l'appel sonore des cloches semble venir du haut du ciel pour annoncer au chrétien le jour de paix, d'union et de repos dans la joie. Il ramène à son souvenir la leçon du dimanche, la raison de toutes choses, la notion d'ordre, de loi, de vertu et d'espérance.

En ce jour l'Eglise montre à l'homme, autant qu'il peut le concevoir ici-bas, la beauté du bien, l'harmonie du vrai. Elle le convoque dans un lieu où il trouve le luxe d'une maison où le pauvre est chez lui, égal au riche; un décor où la peinture offre à ses yeux le spectacle des scènes qui lui sont familières comme au riche; où l'harmonie des chants y porte à son oreille les promesses éternelles et l'espérance invincible de sa foi, et lui fait sentir ce que les paroles disent à son intelligence. Il y entend la poésie la plus ancienne, la plus humaine et la plus divine qui soit, des cris de l'âme si puissants que jamais le langage humain n'eut pu les rendre sans l'inspiration de Dieu lui-même: des paroles si simples et si profondes que l'ignorant peut les comprendre et que le savant n'en mesure pas toute la profondeur.

Le voyageur qui pénètre dans les pays les plus éloignés, chez des peuples aux coutumes étrangères, et dont la langue lui est inconnue, se retrouve au milieu de frères dès qu'il pénètre le jour du dimanche dans une église catholique. Il y entend les chants qui lui sont familiers depuis son enfance dans la langue universelle qui est devenue celle de la prière dans le monde entier. Il constate l'universalité de l'Eglise et sa permanence à travers les siècles qu'elle a traversés portant intact l'enseignement du Christ dans la langue de ses contemporains. Cette langue, admirable interprète des idées universelles, langue de la philosophie, du droit et de toutes les sciences, langue dont l'ignorant saisit l'inspiration sinon les mots, par l'interprétation que leur donne l'Eglise.

C'est dans cette atmosphère de beauté et de douceur où l'homme a pénétré dès son enfance, où il a vu passer les siens, dont les noms sont gravés sur les pierres qui gardent leurs tombes, qu'il a connu les émotions les plus profondes de sa vie, et les plus fortes, celles qui échappent à l'analyse et à la conscience. Mais ce que l'homme trouve dans cette atmosphère, c'est plus que la beauté et la douceur du bien.

Pour assurer la permanence et l'efficacité de l'instruction et des directions reçues du haut de la chaire de vérité, il est nécessaire qu'elles soient répétées périodiquement. Et cela non seulement pour les graver dans la mémoire et les lui rappeler quand il les oublie, mais parce que l'instruction religieuse doit progresser avec l'âge de l'homme. Il la reçoit dans la mesure de sa capacité croissante et selon le développement de son intelligence.

La vie présente est la voie du ciel et chaque jour marque une nouvelle étape dans cette voie où sa connaissance de Dieu et son amour doivent augmenter jusqu'à ce qu'il ait atteint le but.

La parole entendue apporte à l'homme avancé en âge plus de sens qu'elle n'en a pour l'enfant. Les connaissances acquises, l'expérience, la maturité du jugement lui révèlent des choses qu'il n'avait pas comprises dans toute leur profondeur. L'observance des pratiques du dimanche élève donc l'âme par une insensible progression vers les sommets de la vie chrétienne.

Voilà la loi efficace, fondement de toutes les vertus. Elle contient tous les devoirs: devoirs envers Dieu à qui est due la louange, envers le prochain, qu'il rapproche, envers l'homme lui-même, qu'il perfectionne.

Sans le repos du dimanche, l'homme occupé des choses matérielles ne pourrait pas s'élever aux choses spirituelles. Il y a véritablement en lui deux hommes, l'homme charnel qui se nourrit du travail et l'homme spirituel qui vit de toute parole de Dieu entendue dans le repos.

Il nous est facile d'apercevoir l'importance de la loi du dimanche. Mais écoutons Ernest Hello, dont le ton prophétique convient au sujet grandiose qui nous occupe:

"La parole divine, dit-il, a une "vertu contraire à la sagesse humaine. Quand on l'entend on la sent "vraie d'une vérité pleine, entièrement, vraie à tous les points de "vue.

"Le repos du Dimanche est la loi "générale, universelle qui s'impose à "tous, profite à tous, ne nuit à rien "et à personne. Elle contient, porte "et donne une vérité qui enveloppe la "création oblige toute créature, et l'oblige en la secourant. Cette obligation est une miséricorde, une lumière, "un bienfait.

(A suivre)

POUR LES MESSIEURS DU CLERGÉ

Nous publions ci-après une liste assez longue d'ouvrages que les Messieurs du clergé seront heureux de pouvoir trouver à notre librairie.

Une liste d'ouvrages qui constituent certainement

Les meilleurs cadeaux

à présenter à un prêtre, soit

Pour l'ordination

soit en toute autre circonstance.

Cours d'éloquence sacrée, par Mgr Paquet (2 vol), 2.00
Droit public de l'Eglise, par Mgr Paquet (4 vol.), 5.75
Etudes et appréciations, par Mgr Paquet (5 précieux vol.), 4.75
Le catéchisme liturgique, par Baudot, (2 vol. Propre du temps et Propre des saints), 1.90
Les indulgences, par Berringer, (2 vol. dernière édition), 2.75
Les Concordances (de la Grande Bible de Fillion, vol. in-4o), 5.00
Bréviaire Romain (traduction française, 2 vol. reliés), 7.50
Les exercices spirituels de saint Ignace, 0.75
Le livre de la prière antique, par Dom Cabrol, 0.75
L'âme de tout apostolat, par Dom Chautard, 0.30
La sainte Bible, traduction de Champon, (1 vol. rel.), 2.75
Le Credo expliqué, Les commandements expliqués, Les sacrements expliqués, par le R. P. Devine (3 vol.), 4.50
Les Dominicales, par l'abbé Duplessy (3 vol.), 2.25
Les Encycliques de Léon XIII (7 vol.); de **Pie X** (8 vol.); de **Benoît XV** (2 vol.), chaque volume, 0.30
Méditations pour tous les jours de l'année sur les évangiles du dimanche, par Fourniels (2 vol.), 1.20
La Vierge Marie, par Garriguet, 0.90
Conférences aux mères chrétiennes, par Mgr Gay, (2 vol.), 1.50
Panégyriques pour les fêtes des Saints, par le même, 1.00
Sermons de l'Avent, par le même, 1.00
Sermons du Carême, par le même, 1.50
Sermons de vêture et de profession, par le même, 1.00
De la vie chrétienne et des vertus considérées dans l'état religieux, par le même, 1.50
Les ouvrages de Mgr Gibier, (24 vol. sur l'apologétique et les questions sociales contemporaines; magnifique série), chaque volume, 0.75
La série, 15.00
L'année liturgique, par Dom Guéranger (15 vol. rel.), 13.00
Le Grand catéchisme, par d'Hauterive (ouvrage renommé, 14 vol.), 10.00
Les conférences, du P. Janvier (21 vol. traitant de la morale, morale-générale et morale-spéciale), prix spécial, 12.50
Vie, maximes et avis spirituels, de saint Jean de la Croix, (4 vol.), 3.00
La sainte Eucharistie (sommaire de théologie et de prédication Eucharistiques, 4 forts vol.) par Jourdain, 6.00
Le langage des cérémonies de l'Eglise, par Mgr Laperrine (3 vol.), 1.50
Oeuvres oratoires de Bossuet, (édition des plus soignées, 7 vol.), par Lebarcq, 7.50
Vie de N.-S.-Jésus-Christ, par Mgr Le Camus (3 vol.), 2.50
Du dilettantisme à l'action (3 vol. d'études littéraires sur les écrivains contemporains) par le chan. Lecigne, 2.25
Vie de Louis Veuillot, par le même, 0.75
Vie de Joseph de Maistre, par le même, 0.75
Le saint prêtre, par Mgr Lelon, 0.75
Eléments de philosophie, par Jacques Maritain, 0.75
Petit carême et sermons choisis, de Massillon (2 vol.), 1.50
Oeuvres complètes, du P. Monsabré (Introduction au dogme, 4 vol.; exposition du dogme, 18 vol.) prix exceptionnel, 12.50
Discours et panégyriques, par le P. Montsabré (6 vol.), 3.00
Histoire de l'Eglise, par Mourret (9 vol. ouvrage admirable), 12.50
52 prônes sur les Sacrements
52 prônes sur le Symbole
52 prônes sur le Décalogue
52 prônes sur la prière, par l'abbé Plat; chaque vol. 0.75
Le Paradis sur terre, par Roland, 1.50
Les saints ordres, par Rouzic, 0.75
La vie de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, par Mgr Laveille, 1.25
Le Christ d'après saint Thomas, par le R.P. Shwalms, 0.75
La vie chrétienne ou méditations quotidiennes tirées du Nouveau-Testament, par le P. Suau, 0.90
La Renaissance catholique en Angleterre, par Thureau-Dangin (3 vol.) 2.75
Les examens particuliers, par l'abbé Tronson, 0.75
Vie de Louis Veuillot, par Eugène et François Veuillot (4 vol.), 5.00
L'histoire des Papes, par Pastor (11 fort vol.; ouvrage à renommée universelle), 18.00

Pour toutes vos annonces et circulaires utilisez le service de vignettes du "Progrès du Saguenay". Une vignette attire davantage l'attention.

Nous recommandons la lecture du

LIVRE D'OR DES - AMES DU PURGATOIRE -

Cent cinquante merveilleuses apparitions par *M.-J.-S. Benoit de J., ptre.*

Prières et pratiques de piété les plus efficaces et les plus richement indulgenciées en faveur des âmes du Purgatoire.

Au *Progrès*: prix $1.00 franco.

SPORT

LE BASE-BALL

Montréal, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Les parties de balle au camp jouées dans les grandes ligues américaines hier après-midi ont donné les résultats suivants:

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto:
Première partie:
Baltimore 1
Toronto 2
Deuxième partie:
Baltimore 9
Toronto 5
A Syracuse:
Première partie:
Reading 0
Syracuse 4
Deuxième partie:
Reading 4
Syracuse 7
A Buffalo:
La partie Newark-Buffalo a été remise à cause de la pluie.
A Rochester:
La partie Jersey-City-Rochester a été remise à cause de la pluie.

LIGUE AMERICAINE

A Détroit:
Philadelphie 3
Détroit 1
A Chicago:
Washington 1
Chicago 4
A St-Louis:
New-York 4
St-Louis 2
A Cleveland:
La partie Boston-Cleveland a été remise à cause de la pluie.

LIGUE NATIONALE

A New-York:
St-Louis 1
New-York 10
A Brooklyn:
Cincinnati 5
Brooklyn 7
A Philadelphie:
Chicago 2
Philadelphie 5
A Boston:
La partie Pittsburgh-Boston était rendue à la huitième manche, et le résultat était quatre à quatre, quand on a dû l'arrêter à cause de la pluie: le terrain était trop détrempé.

BABE RUTH

St-Louis, Mo., 12. — S. P. C. — L'équipe de New-York de la ligue Américaine a triomphé de l'équipe locale grâce aux deux points dont le crédit revient au Bambino. Il a frappé son huitième coup de circuit de la saison, dans la première manche. Son confrère Koening était alors sur les buts.

MACDONALD ET TED COSSETTE FONT PARTIE NULLE

Montréal, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Ted Cossette, de Montréal, et "Red" MacDonald, d'Halifax se sont livrés un combat de dix rondes hier soir et ont fait partie nulle dans le tournoi éliminatoire des poids légers canadien pour choisir le pugiliste qui sera l'adversaire du Lac Kid Roy, le détenteur du titre. Hier on a assisté à la première manche du tournoi. Il y a eu quatre recontres. Les gagnants se rencontreront prochainement dans la deuxième manche.

Syd Conn, de Toronto, a obtenu la décision sur Kid Mitchell de Québec, dans un combat de dix rondes.

Fred Tilston, de Winnipeg, a obtenu la décision sur Cliff Graham de Toronto, après leur rencontre de dix rondes.

Georges Chabot, de Montréal, a mis Young Tunney, d'Ottawa, hors de combat à la troisième ronde. La rencontre était annoncé pour dix rondes.

Les différents concurrents pesaient: Conn, 133 lbs; Mitchel, 134 lbs; Tilston, 132½ lbs; Graham, 133 lbs; Chabot, 134½ lbs; Tunney, 131 lbs; Cossette, 134½ lbs; et MacDonald, 131½ lbs.

Kid Mitchell, de Québec, qui a été battu par Conn, de Toronto, a remplacé, dans l'arène, à la dernière minute, Al Foreman, qui a dû renoncer à son engagement à cause de blessures.

Freddie Tilston, de Winnipeg, par sa victoire sur Cliff Graham, de Toronto, est devenu le favori. On croit qu'il sortira vaiqueur de ce tournoi éliminatoire.

La fortune des sportmen

New-York, 12 mai:— La balle aux bases est un sport de millionnaires! Oui, messieurs, un jeu auquel ne se mêlent pas tout le monde sur la machine ronde. C'est la danse des millions!

Et, non seulement du côté des magnats, mais encore chez les joueurs eux-mêmes! Il y a plusieurs joueurs sur les listes majeures qui ont de là beaucoup de wanmpuma caché dans le vieux sac d'épingles à linge.

Ty Cobb, Dudley Branom, Rogers Hornsby, Babe Ruth, Miller Huggins et McGraw sont les principaux financiers du sport national, mais Connie Mack, Bucky Harris, Tris Speaker, Frankie Frisch, Jacques Fournier et autres ne sont pas tout-à-fait pauvres.

COBB EST RICHE

Ty Cobb vaut au moins un million de dollars. C'est le plus riche joueur en captivité. Il pourrait facilement être connu sous le nom de sir Tyrus en Angleterre, de baron de Cobb, en France, et de comte, dans les Balkans. L'Albanie serait même prête à lui offrir la couronne.

Vient ensuite Dudley Branom, 1er Lord des Athlétiques. Il possède une splendide collection de la Monnaie des Etats-Unis et son épouse est la fille d'un des plus riches habitants de l'Oklahoma. Branom fut jadis propriétaire d'une équipe dans cet état.

On le considère le meilleur premier-but que les Macks aient jamais eu sous contrat. Quoiqu'il reçoive un salaire assez élevé, il fait du sport par amour du jeu et non pas à cause du revenu.

HORNSBY PROSPERE

Hornsby a fait une petite fortune lorsqu'il vendit ses actions dans le club de Saint-Louis et comme sa pitance annuelle est de $50,000, il n'a rien à craindre.

Une offre a Leo Kid Roy

New-York, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Tom O'Rourke, le vieux promoteur de rencontres qui représente actuellement des intérêts de Chicago, a télégraphié hier, offrant $5,000 à Léo Kid Roy, de Montréal, pour une rencontre poids plume à Chicago avec Babe Herman de Californie. N'importe quelle date qui plaira aux pugilistes conviendra au promoteur. Roy est champion poids plume et champion poids léger du Canada.

Leo Kid Roy est actuellement à Lowell, Mass, où il se repose avant de s'entraîner pour sa rencontre du premier juin. Son gérant, E. Gobbout, et le promoteur Alex. Moore sont également en voyage hors de Montréal. On n'a pas alors été capable de confirmer cette nouvelle. Le promoteur Moore a arrangé une rencontre entre Leo Kid Roy et Pete August qui doit avoir lieu mercredi, le 10 juin.

La fortune de Mlle Lenglen

Paris, 12 mai. — La fortune sourit à Suzanne Lenglen. Cette demoiselle qui se rit des pouvoirs amateurs dans le monde du tennis et passa aux rangs professionnels, n'a plus rien à craindre de l'avenir. Elle est maintenant certaine d'encaisser suffisamment au cours de l'année pour prendre sa retraite avant longtemps, si elle juge à propos de le faire.

On dit que Mlle Lenglen vaut au moins $50,000; elle a encaissé ce montant en 1926 et déjà, elle a reçu une garantie exceptionnelle pour des exhibitions en Angleterre. Son gérant a conclu un engagement de trois parties au parc Holland, au commencement de juillet, et le syndicat anglais qui organise l'affaire garantit $5,000 par joute à la Française. On estime que 10,000 spectateurs pourront être témoins de chaque partie.

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

A VENDRE
4 Glacières Electriques
'KELVINATOR'
Usagées et de seconde main
à très bon marché
Casier postal "P" - Chicoutimi
J.n.o.

Bucky Harry et Buddy Myers

Boston, 12. — Quand les Red Sox obtinrent de Washington le fameux intérieur Buddy Myers en retour de Rigney, un homme de peu de valeur, les critiques n'en voulaient croire ni leurs yeux ni leurs oreilles.

Or, on apprend que Bucky Harry, gérant des Sénateurs, avait certaines raisons de se débarrasser de son étoile. On dit, en effet, que les deux copains sont à couteaux tirés depuis la campagne d'entraînement. Myers comptait sur une augmentation de salaire cette année et Clark Griffith lui avait laissé entendre qu'il l'aurait.

Il ne tint malheureusement pas parole: Myers prétendit que Harris était responsable de cette situation et des coups de poings auraient été échangés.

JOUEUR QUI PROMET

Harris prit alors la décision de se débarrasser d'un ouvrier aussi peu commode, dès la première occasion. Bill Carrigan, gérant des Red Sox, mis au courant de ce qui s'était passé dans les rangs du Washington entreprit immédiatement des démarches pour s'assurer les services de Myers et le succès couronna ses efforts.

C'est un batailleur qui rendra de précieux services à l'équipe. Il n'est peut-être pas le plus brillant joueur dans le monde, mais sous la tutelle de Carrigan, il se développa rapidement.

DOMMAGES A UNE ECURIE

Aurora, Ill., 12. — La tempête déchaînée sur le district de Chicago, a enlevé le toit d'une écurie du vingt places au champ de courses et a lancé les débris sur le terrain. Les dommages sont de $5,000. La septième course a été contremandée à cause de la tempête et le parti mutuel a remis l'argent risqué sur la course.

ENCORE UN DE BABE RUTH

St-Louis, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Babe Ruth a frappé son septième coup de circuit hier dans la partie entre les Yankees et les Browns. Lorsque Ruth a frappé son coup, il y avait deux hommes sur les buts.

CUBA SERA INVITE A TORONTO

Montréal, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — On a annoncé hier soir à l'assemblée annuelle de l'Association québecoise du tennis que le Canada était actuellement en communication avec Cuba à propos des parties de tennis entre ces deux pays pour la coupe Davis, qui auront lieu à Toronto les 14, 15 et 16 juillet. Les gagnants de ces parties rencontreront l'équipe victorieuse des parties entre le Japon et le Mexique. Les parties des deux équipes victorieuses auront lieu à Montréal, les 18, 19 et 20 juillet.

AUX JEUX OLYMPIQUES

Paris, France, 12. —(Serv. Presse Canadienne). — Le gouvernement français a demandé hier à la chambre des députés le vote d'un crédit anticipé, de 1,500,000, soit environ $60,000 au cours actuel du change, pour contribuer aux jeux olympiques de 1928.

LE TEMPS PASSE

(Suite de la 1ère page)

Les premières éditions qui annonçaient la traversée sans encombre des aviateurs jusqu'à Terre-Neuve furent promptement corrigées lorsqu'on apprit que la nouvelle n'était pas confirmée. Les dernières éditions manifestent quelque inquiétude en raison du manque de nouvelles et du mauvais temps sur l'ouest de l'Atlantique.

Le temps présente certainement des dangers, mais on ne croit pas qu'il soit arrivé malheur à Nungesser. On espère que s'ils ont été obligés d'amerrir, quelque navire les recueillera comme ce fut le cas de Hawker.

Ce dernier partit de St-Jean, Terre-Neuve, pour l'Irlande, le 18 mai 1919, et à environ 850 milles à l'ouest de la côte irlandaise, il fut obligé d'amerrir. Il fut recueilli par un vapeur danois qui n'était point muni d'appareils de radio.

Hawker fut tué dans un accident d'aéroplane, deux ans après, à l'aérodrome de Hendon.

Trois paquebots, le "Westphalia" de la ligne Hambourg-Américaine, le "Cameronia", de la ligne Cunard, et le "George Washington", de la ligne United States, et le cargo "West Apaum" se sont volontairement mis aux recherches dès qu'ils eurent appris par radio que l'on n'avait pas eu de nouvelles des aviateurs depuis leur départ d'Europe.

Les navires n'ont découvert aucune trace des aviateurs. Les capitaines des transatlantiques ont été invités à surveiller la surface de l'océan.

Paris, 12. — Le paquebot français "Paris", qui se trouvait, hier, au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse puisqu'il se dirigeait sur New-York, n'a ni vu, ni entendu parler de l'aéroplane de Nungesser bien qu'il se soit enquis des aviateurs dans les environs, par radio.

Les différentes compagnies de navigation attendent avec anxiété des nouvelles de leurs capitaines. Le commandant du "Mauretania", le dernier navire arrivé au port, a déclaré à Portsmouth, aujourd'hui, que personne sur son navire n'avait vu de trace des aviateurs.

On a déjà songé à une équipe de sauvetage et 15 navires du gouvernement ont offert leurs services. Deux remorqueurs de la marine patrouillent déjà les côtes de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Terre-Neuve et au sud de Boston. Un garde-côtes en expédition de brise-glaces est actuellement au large des grands bancs et un autre est à Halifax. Les deux n'attendent qu'un mot pour se mettre aussi à la recherche des aviateurs disparus.

DEUX MERES

Paris, 12. — Deux mères attendent, avec grande anxiété, des nouvelles des deux aviateurs français qui tentent de faire la traversée de l'Atlantique en avion.

La mère de Charles Nungesser déclare qu'elle a pleinement confiance que son fils atteigne l'Amérique. "Même si nous restons sans nouvelles pendant deux ou trois jours", a-t-elle dit, 'je croirai encore à sa réussite".

On a appris que Nungesser n'a pas dit à sa mère à quel instant il partirait, désirant lui épargner au moins cette anxiété, mais, elle déclare que son fils lui a promis qu'il serait de retour le 30 mai, le jour de sa fête patronale.

La mère de François Coli semble moins confiante, d'après une dépêche reçue de la "United Press" de Marseille, où habite Mme Coli.

"Je brûle d'anxiété et je prie pour sa sécurité", a-t-elle dit. "Il a souvent affirmé que mes prières l'ont sauvé pendant la guerre. Mon fils est très fervent."

ERREUR

Halifax, 12. — Presse Canadienne. — Les capitaines Charles Nungesser et François Coli ont échoué dans leur tentative de randonnée Paris-New-York parce que Nungesser commit la faute de vouloir piloter son biplan tout seul sur tout le trajet, déclare le major A. S. Shearer, de l'aviation royale, à son arrivée d'Ottawa, en compagnie de l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale. Le major considère comme une impossibilité physique pour un homme de piloter un aéroplane d'un littoral à l'autre de l'Atlantique pendant trente heures.

A OTTAWA

Ottawa, 12. — Jusqu'ici le ministère de la marine à Ottawa n'a pas reçu de nouvelles sur le sort de Nungesser et de Coli, les deux aviateurs français disparus. Les navires et les postes de radio sur la côte de l'Atlantique ont reçu l'ordre d'être sur le qui-vive et de se préparer à secourir les aviateurs au besoin. Le même ordre a été envoyé aux gardiens des phares.

Washington, 12. — L'ambassade française a demandé aujourd'hui au gouvernement de Washington d'aider à la recherche des deux aviateurs disparus. Le secrétariat d'état a assuré à l'ambassade que tous les efforts seraient faits pour retrouver les deux hommes et la requête française se fut immédiatement communiquée à la marine afin que les navires sur la côte fassent aussi des recherches.

Londres, 12. — Le ministère britannique de l'aviation a demandé par radio aux personnes qui ont signalé le passage du capitaine Nungesser dimanche sur le sud-ouest de l'Angleterre et le sud de l'Irlande, de communiquer immédiatement avec l'ambassade française.

De nouveaux abonnements!!!

L'HON. ROBB

(Suite de la 1ère page)

comme aujourd'hui, donnée par les congrégations religieuses et administrée par des commissions scolaires.

PAPINEAU

Aujourd'hui, M. Désire Lahaie, député sortant du comté de Papineau, tient une assemblée à Mulgrave, dans l'après-midi et à Mayo, le soir. Son adversaire, M. J.-C. Langlois, parle dans l'après-midi à Norte-Dame de la Salette, et le soir à Polkimore. Le comté de Papineau a été formé en 1923. M. Lahaie en est le premier député. Il obtint une majorité de 162 voix alors que seulement 49 pour cent des électeurs inscrits se rendirent au pôle. L'Officier-Rapporteur de ce comté est M. P. DeVarennes, de Papineauville.

RIMOUSKI

Ce soir à St-Narcisse, comté de Rimouski, M. le docteur Louis Joseph Moreau, député sortant, et M. Auguste Côté, franc-libéral, doivent se rencontrer dans une assemblée contradictoire. Ce comté a été représenté par un libéral depuis 1886. M. Moreau a eu une majorité de 871 en 1923, alors que 67 pour cent des électeurs inscrits votèrent. L'officier-rapporteur de ce comté est M. Charles D'Anjou, de Rimouski.

BAGOT

M. J.-E. Lafontaine, candidat oppositionniste dans Bagot, tient une assemblée cette après-midi à St-Pie. Ce comté est représenté depuis 1913 par M. J.-E. Phaneuf. En 1919, la majorité de M. Phaneuf était de 779 et en 1923 de 252, alors que 80 pour cent des électeurs inscrits votèrent. L'officier-rapporteur de ce comté est M. J.-C.-A. Philon, de St-Liboire.

L'ISLET

Le ministre d'agriculture, M. Caron fut élu député de ce comté par acclamation en 1902, à une élection partielle. En 1912, un conseravteur, M. Morin obtint une majorité de 24. M. Elysée Therriault, qui vient d'être élu par acclamation, est député de ce comté depuis 1916. En 1923, il avait obtenu une majorité de 538, alors que 67 pour cent des électeurs inscrits votèrent. L'officier-rapporteur de ce comté est M. Joseph-N. Bernier, de St-Jean, Port-Joli.

ILES DE LA MADELEINE

Depuis la formation de ce comté, en 1897, il a toujours été représenté par des députés libéraux. M. Caron y obtint une majorité de 191 en 1912. Le ministre d'agriculture en est à sa quatrième élection par acclamation de suite dans ce comté. L'officier rapporteur de ce comté est M. A. Pinchaud, de Hâvre-Aubert.

LE CHEMIN DE FER

(Suite de la 8ème page)

qui doit partir de St-Félicien, desservir le Nord du Lac St-Jean et passer par le Canton Labreeque pour aboutir à Chicoutimi en passant par la Chute-à-Caron. Ces démarches, nous expliqua le Député, allaient bon train et une réalisation prochaine pouvait être envisagée avec confiance car on avait compris que ce développement devait se faire à l'égal des développements de chemins de fer Nationaux en Saskatchewan et de la ligne de la Baie d'Hudson, pour ouvrir la région du Nord du Saguenay et du Lac St-Jean à la colonisation et aux développements économiques de tous genres.

Cependant, avant que le projet puisse se matérialiser tout au moins dans les prévisions des chemins de fer nationaux, le Gouvernement Provincial entra en scène, changeant complètement la situation.

En effet, dans son discours du Trône, nous dit le député, le Premier Ministre de la Province du Québec annonça à la suite de son exposé sur la question du Lac St-Jean, la décision du Gouvernement Provincial de construire le chemin de fer de ceinture tant désiré par la région du Saguenay: celui de St-Félicien, Mistassini, Péribonka, Chute-à-Caron et Chicoutimi. Le projet annoncé par le Gouvernement Provincial était précisément celui que préconisait depuis toujours notre député actuel au Fédéral, passant par Normandin et Albanel entre St-Félicien et Mistassini; par Ste-Jeanne d'Arc et St-Augustin entre Mistassini et la Péribonka, enfin à travers les Cantons Garnier, Delisle, Labrecque, Tasché, Bourget, Simard et Tremblay pour la partie Mistassini-Chute-à-Caron et Chicoutimi. Devant cette attitude, nous expliqua le Député, le Gouvernement Fédéral n'avait plus à s'occuper de ce projet puisque le Gouvernement Provincial prenait les devants et proclamait qu'il allait bâtir le chemin de fer de ceinture ou tout au moins en assurer la construction par des subsides de $5,000 et $6,000 par mille. Cette promesse du Gouvernement fut poursuivi puisque à la Législature Provinciale de cette année on a adopta le Bill No. 61 qui pourvoit aux subsides nécessaires.

Que restait-il à faire pour les Chemins de fer Nationaux? Une seule réponse s'impose: Laisser le terrain libre au Provincial et ne construire immédiatement que l'embranchement strictement nécessaire et demandé avec instances par les intérêts industriels de Dolbeau: celui de St-Félicien Mistassini. D'ailleurs, nous expliqua le député, l'embranchement en question était promis depuis un an déjà par le Canadien National à l'usine de Mistassini en construction. Ce chemin de fer, comme tout le monde le sait, est actuellement à se faire.

Le député Fédéral nous expliqua ensuite que puisque Monsieur Girard et le Maire de Chicoutimi semblaient avoir des craintes sur la question du chemin de fer de ceinture, prétendant que Monsieur Dubuc n'aurait pas dû voter avec le député du Lac St-Jean pour le programme de construction du chemin de fer Canadien National pour son embranchement Chute-à-Caron Hébertville, la démarche devaient faire à son avis — le député insistant sur le fait que c'était une opinion et non un conseil qu'il donnait à la Ville représentée par son Maire, opinion d'ailleurs qu'on lui demandait,) — serait plutôt une démarche à Québec qu'à Ottawa pour s'assurer de la promesse de Monsieur Taschereau de construire le Chemin de fer de ceinture, promesse d'ailleurs dont lui-même a-t-il dit, ne pouvait douter puisqu'il avait toutes raisons de croire que la déclaration de Monsieur Taschereau dans son discours du Trône équivalait à une promesse formelle.

Devant le fait brutal de sa délégation à Ottawa qui devenait inutile, l'échevin Girard ne put s'empêcher de reprocher encore une fois à M. Dubuc son vote pour l'embranchement La Savane Hébertville. Sur ce, Monsieur Dubuc expliqua clairement à Monsieur Girard et à tous ceux qui étaient présents que dans l'intérêt général du Saguenay c'est-à-dire dans l'intérêt des deux comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean, il ne pouvait pas ne pas appuyer ce programme du chemin de fer considérant d'une part que le Gouvernement Provincial s'était engagé à construire le chemin de fer de ceinture par le Canton Labrecque jusqu'à la Chute-à-Caron et Chicoutimi, et d'autre part considérant le fait que tous les embranchements que les chemins de fer du pays pourraient ou voudraient bien construire en plus de la ligne principale du chemin de fer de ceinture ne pouraient que contribuer à la prospérité de la région qui lui tient tant à coeur.

Monsieur le Rédacteur, vous nous excuserez sans doute d'avoir été si long, mais puisque l'on nous a dérangé mal à propos pour une réunion sous la présidence du maire de Chicoutimi qui devait finir par une situation fausse et mortifiante pour nous, vous nous pardonnerez sans doute vous et vos lecteurs de nous déranger cette fois pour quelque chose qui en vaut la peine.

Monsieur Girard devrait bien s'occuper de ses affaires d'échevin et laisser le terrain des activités fédérales à celui que nous avons choisi (par un vote assez éloquent d'ailleurs) pour ce genre de travail trop difficile pour Monsieur Girard.

Nous vous remercions, Monsieur le Rédacteur, si vous nous accordez la faveur de publier cette lettre.

Bien à vous,
Henry COTE, maire,
de St-Honoré.

Propagez le "Progrès"

COURS DES CHANGES

New-York, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Le marché des changes était ferme ce midi; la demande était la suivante:

France	.0391	5/8
GrandeBretagne	$4.85	9-16
Italie	.0541	
Allemagne	.23685	

Le dollar canadien faisait prime à 1-16 de un pour cent.

LE CARTEL DES COMPAGNIES DE BOIS

Vancouver, 12. — (Presse Canadienne). — Le "Morning Star" publie que la fusion de 65 compagnies de bois de la côte du Pacifique, en voie de négociation depuis plus d'un an, est en train de se réaliser. Le but de ce cartel élaboré par des marchands de bois et des financiers de différentes parties des Etats-Unis et de l'est du Canada, est de contrôler le rendement et d'éliminer des frais généraux.

LA HAUSSE REPREND

New-York, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — La tendance à l'ouverture des cours sur la place newyorkaise ce matin était à la hausse. Le Nickel Plate a monté de 2½ points, à 198, un nouveau sommet pour l'année. Les mesures prises pour remédier à la surproduction d'essence ont eu un salutaire effet dans le compartiment des huiles.

TENDANCES DIVERSES

Montréal, 12 — (Serv. Presse Canadienne). — Durant la première demi-heure après l'ouverture des cours sur la place montréalaise, ce matin, les ventes ont été assez nombreuses; les prix indiquaient des tendances bien diverses. Le Brésil et Le Massey ont été les titres qui se sont le plus échangés.

Finance et Commerce

MARCHE DES VIVRES

Maïs américain jaune No 2	
Avoine de l'ouest No. 2	.76¼
Avoine de l'ouest No. 3	.69
Avoine de dépense Extra No. 1	
Orge d'alimentation du Manitoba	
Sarrasin No. 2	
Farine Crême de l'ouest 1ère patente	$8.50
Farine 2ème patente	$8.00
Farine forte à boulanger	$7.80
Flour, Winter Patents, choice	
Fine fleur au quart	
Fine fleur à la poche	
Gruau au quart	
Gruau—90 lbs	$3.40-$3.50
Son	$32.25
Gru rouge	$34.25
Gru blanc	$40.25
Moulée	
Foin, No 2, par tonne, au char	$14.50
Fromage de l'ouest	.16¾—.16⅝
Fromage de l'Est	
Beurre Pasteurisé No. 1	.36¾—.36¼
Beurre de beurrerie No. 1	
Beurre de beurrerie No. 2	
Oeufs extras (entrepôt)	
Oeufs premiers (entrepôt)	
Oeufs seconds (entrepôt)	
Oeufs frais spéciaux	
Oeufs frais extras	.36
Oeufs frais premiers	.34
Patates, par poche, au char	$2.00
Porcs abattus à l'abattoir	
Porcs abattus à la ferme	
Lard (Gros)	
Lard (Petit)	
Lard (Gras)	
Saindoux composé, au quart	
Saindoux composé, au seau	
Saindoux pur, au quart	
Saindoux pur, au seau	
Bœuf salé, 200 lbs	
Bœuf salé, 300 lbs	

BOURSE DE MONTREAL

Fermeture

Abitibi	$9 1-8
Abestos Common	
Bell Telephone	
Brazilian	136¾
B. C. Fishing	
Brompton	
Canada Cement	
Can. Ind. Alcohol	
Canada Steamship	
Cons. Smelting	
Dominion Bridge	
Howard Smith	
Laurentide	
Montreal Power	
National Breweries	
Price Brothers	
Quebec Power	
Shawinigan Power	
Spanish River	
Steel of Canada	
Wayagamack	
Winnipeg Electric	

BOURSE DE NEW-YORK

Fermeture

Abitibi	
American Can	
American Smelting	
American Tel. & Tel	
Atchison	
Baldwin Loco	
Baltimore Ohio	
Canadian Pacific	
Chicago Rock Island	
Crucible Steel	
Dupont	
Erie Common	
Famous Players	
General Electric	
General Motors	
Great Northern Pfd	
International Copper	
International Tel. & Tel	
Kennecott Copper	
Granby Mines	
Missouri Pacific	
New-York Central	
Northern Pacific	
Pennsylvania	
Philips Petroleum	
Radio Corporation	
Reading	
St-Louis & San Francisco	
Southern Pacific	
U. S. Steel	
White Motors	
Woolworth	

FELICITATIONS A M. TASCHEREAU

QUEBEC, 12. — (De notre correspondant). — A la dernière réunion du Conseil, la Société Saint-Jean-Baptiste, de Québec, a adopté une résolution à l'effet de féliciter le premier ministre de la province de Québec; l'hon. L. A. Taschereau pour l'honneur que vient de lui faire le gouvernement de la République Française en le créant Commandeur de l'Ordre de la légion d'honneur. La résolution a été proposée par M. C.-J. Magnan, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et secondé par le Dr Jules Dorion, aussi commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

ETAT CIVIL

Paroisse du Sacré-Coeur de Jésus, Bassin, Chicoutimi.

NAISSANCES:

Le 2, Marie-Eliane-Thérèse-Antoinette, enfant de M. et Mme Horace Gagnon, (née Hélène Tremblay). Parrain et marraine: M. Antonio Gagnon et Mlle Marie-Jeanne Gagnon, frère et soeur de l'enfant.

Le 3, Joseph - Maurice - Nazaire, enfant de M. et Mme Alexandre Villeneuve, (née Marie-Louise Nepton). Parrain et marraine: M. Nazaire Martel et Mlle Marie Harvieu.

Le 4, Joseph-Gaston-Rémi, enfant de M. et Mme Joseph Lavoie, (née Blanche Jean). Parrain et marraine: M. Romuald Lavoie, et Mlle Claire Pednault, oncle et tante de l'enfant.

Le 4, Marie-Thérèse-Evangeline-Jeanne, enfant de M. et Mme Victor Jacques, (née Marie-Louise Gousse). Parrain et marraine: M. Alphonse Gousse et Mlle Marguerite Gousse, oncle et tante de l'enfant.

Le 5, Joseph-Ernest-Reginald-Bertrand, enfant de M. et Mme Joseph Lajoie, (née Marie-Jeanne Lapointe). Parrain et marraine: M. Ernest-Emile Tremblay et Mlle Marie-Blanche Lajoie, oncle et tante de l'enfant.

Le 6, Joseph-Vital-Benoit, enfant de M. et Mme Antonio Ouellette, (née Albertine Moreau). Parrain et marraine: M. Joseph - Vital Ouellette et Mlle Emilie Bérubé.

Le 7, Joseph-Jean-Baptiste-Benoit, enfant de M. et Mme Joseph Lapointe, (née Imelda Tremblay). Parrain et marraine: M. Joseph Poulin et Mlle Alice Lapointe, oncle et tante de l'enfant.

SPULTURES:

Le 7, a été inhumé en cette paroisse, le corps de Joseph-Vital-Benoit, enfant de M. et Mme Antonio Ouellette, (née Albertine Moreau), à l'âge de quatre jours.

Le 5, a été inhumé en cette paroisse, le corps de Marie-Ruth-Gisèle, enfant de M. et Mme Benjamin Garon, (née Albina Vallières), à l'âge de neuf jours.

DECORE DE LA LEGION D'HONNEUR

Montréal, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Le lieutenant-colonel Wilfrid Bovey a été décoré de la Légion d'Honneur, hier, à Montréal, par le Baron de Vitrolles qui a dit que le colonel Bovey a mérité cette décoration pour les grands services qu'il avait rendu en promouvant une meilleure entente entre la France et la population de langue française du Canada.

Le lieutenant-colonel Bovey est l'assistant du président de l'université McGill de Montréal. Pendant la guerre, il fut sur l'état major du général Sir Arthur Currie qui est actuellement le président de l'université McGill.

LA LIGNE SERA CONSTRUITE

Toronto, 12. — (Serv. Presse Canadienne). — Le premier ministre de la province d'Ontario, M. Howard Ferguson, a déclaré hier qu'il était presque certain que le gouvernement de sa province construirait la ligne de chemin de fer que l'on propose à l'ouest du Témiscamingue jusque dans l'Ontario-Nord, à Smoky Falls. Il a dit que l'arpentage de ce territoire serait fait immédiatement, et la construction du chemin de fer serait entreprise dès que le T. & N. O. aurait terminé son embranchement qui est en cours.

UN LIVRE A LIRE

Apothéose de Mgr Louis-François-R. Laflèche.

(Imprimerie S.-Joseph, 3 rue Hart), 1926. Vol. in-8 carré, 232 pages, orné de quelques gravures hors-texte. Prix: 65 sous, chez les Dames Ursulines des Trois-Rivières.)

On se rappelle les fêtes grandioses qui ont marqué en septembre dernier le dévoilement du beau monument à la mémoire du grand évêque Mgr Laflèche, érigé aux Trois-Rivières par la piété filiale de ses diocésains.

Des mains pieuses ont colligé avec soin toutes les pièces publiées à l'occasion de cet évènement: Mandement de S. G. Mgr l'évêque des Trois-Rivières, discours, articles de journaux et notices diverses, récit des fêtes, etc. Cette précieuse compilation faite par les Dames Ursulines des Trois-Rivières vient de paraître. C'est une heureuse idée que la publication de ce livre. "Dresser le récit de ces fêtes, dit S. G. Mgr Cloutier, et répéter les appréciations à la fois élogieuses et véridiques avec lesquelles on y a parlé de Mgr Laflèche, de son caractère, de son oeuvre et de ses enseignements, est une chose qui nous paraît de nature à édifier et qui réjouira certainement beaucoup d'âmes".

Ce beau livre rappellera la mémoire d'un évêque illustre et d'un grand patriote.

(Communiqué).

A BAGOTVILLE

M. Richard Gaudreault a été nommé chef de police à Bagotville, en remplacement de M. Alphonse Bouchard. M. Gaudreault est entré au service de ses nouvelles fonctions le 1er mai dernier.

Il aura comme asssistant, M. Roméo Wilson, qui faisait autrefois partie la force constabulaire de Chicoutimi.

ETAT-CIVIL

Baptêmes à la cathédrale

Le 6 mai, Marie-Paule-Lucette, enfant de Edgar Laberge et de Léa Tremblay. Parrain et marraine: Pitre Blackburn et Alida Laberge.

Le 8 mai, Marie-Thérèse-Françoise-Juliette, enfant de Joseph Gauthier et de Emile Lajoie. Parrain: Gustave Perron; marraine: Juliette Gauthier.

Le 9 mai, Joseph-Benoit-Yvon, enfant de Maurice Houde et de Bernadette Leclerc. Parrain: Joseph Beaudoin; marraine: Juliette Houde.

Le 10 mai, Mgr J.-A. Larouche, bénissait le mariage de Jos. - Eugène Barrette, avec Mlle Marie-Aline Bergeron.

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

ESSAYEZ DES AUJOURD'HUI

SUCCÈS ASSURÉ

6 ANNONCES POUR $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.
2—PETITES ANNONCES COURANTES.
COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.
DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours
3—Surcharge de 50% pour petites anonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.
4—Toutes les petites annonces sont strictemet payables d'avance.

Succursales autorisées à recevoir vos PETITES ANNONCES

Marcel Dompnier, rue Racine,
Gaudreault & Tremblay, rue Racine,
Hamel & Cie, rue Racine,
Roy & Bouchard, rue Racine,
J.-P. Gauthier, rue Racine,
J.-P. Gosselin, rue Montcalm,
Ths-Ls Gaudreault, spécialiste en remèdes brevetés.
Odina Potvin, 13 rue Racine,
Léon Fortin, Jonquière,
G.-H. Rodrigue, Mistassini.
J.-E. Lalime, Kénogami,

A VENDRE

A VENDRE — Trois maisons à vendre dans la ville de Chicoutimi. Pour détails et informations s'adresser au bureau John Murdock, Chicoutimi. JNO

A VENDRE — Belle propriété à vendre. Située au numéro 4 rue Malo, bonne maison de 28 x 30, comprenant huit pièces avec deux lots voisins, formant 140 pieds de long par 65 de large. Prix très modéré et bonnes conditions pour un acheteur sérieux. S'adresser à l'adresse plus haut, où à Johnny Laforest.

A VENDRE — Une très bonne propriété en brique, 3 étages, avec système de chauffage à air chaud. Située sur la rue Dollard, près de l'Eglise et des écoles. A vendre à très bonnes conditions. S'adresser par téléphone No 237, ou à la Dominion Fish and Fruit, 273 rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE — 2 terres à St-Honoré, 9e rang, canton Simard, conditions faciles aux acheteurs sérieux. S'adresser à Dominion Fish & Fruit Limited, Chicoutimi. JNO-D5647

TERRE A VENDRE — BELLE TERRE de 150 âcres, 60 âcres en parfaite culture, le reste très facile à défricher, terre arable de première qualité, planche, pas un caillou, bien arrosée, avec grange et maison, à 3 mille de l'église de Ste-Jeanne d'Arc (Lac St-Jean), à 12 milles des grandes usines de Dolbeau, à un mille du chemin de fer de ceinture en construction. Prix raisonnable. S'adresser à Monseigneur Lapointe, à Chicoutimi. 21-5

A VENDRE — Un char McLaughlin, E-49, 7 passagers en très bonne condition, à vendre, à très bas prix, pour une raison urgente. S'adresser à Ludger Banville, Taxis 500, Chicoutimi. 12-5

FERMES A VENDRE

FERME No 270 — 270 acres, 130 en culture, plus 105 déjà cultivés, 35 vaches, un mille du village, lumière électrique, eau abondamment, bel étang. Prix $16,000. Comptant $8,000. Balance 6% d'intérêt.

FERME No 274 — 135 acres, trois milles de ville; animaux, roulant, bonne maison, bâtiments, excellente ferme. Prix $5,000. Comptant $2,000. Balance $100.00 annuellement, intérêt 6%.

FERME No 152 — 200 acres, revenus annuels $11,000.00 à $12,000.00. Pour laitier. Avis aux chefs d'nombreuses familles. Prix $30,000.00. Comptant $15,000.00. Renseignements aux acheteurs sérieux.

FERME No 253 — 110 acres, un mille route Nationale. Animaux, roulant, bonne maison, bons bâtiments. Prix $5,000.00. Comptant $3,000.00. Balance $150.00 annuellement avec intérêt 6%.

G.-H. VAILLANCOURT
16 Stanley,
SHERBROOKE, Qué
14-5

ON DEMANDE — Jeune homme instruit ayant de l'expérience dans le commerce demande à louer un petit magasin en campagne de préférence. Bon poste. S'adresser à Emile Pouliot, Port-Alfred, Cté Chicoutimi. 12-5

A VENDRE — Automobile McLaughlin touring D-45, 6 cylindres, 5 passagers, bien équipé, 6 pneus neufs, 11 mille milles de fait. S'adresser au Dr Allard, 108 rue Racine, Chicoutimi. 16-5

A VENDRE — Ma propriété coin des rues Racine et Montcalm, comprenant magasin de 30 par 60 pieds, 4 logements privés et grand terrain. Conditions très avantageuses pour un prompt acheteur. S'adresser à J.-E. Massicotte, Chicoutimi. 18-5

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

ON DEMANDE

ON DEMANDE — Agents d'assurance demandés pour les comtés de Chicoutimi et Lac St-Jean. Salaire rémunérateur aux hommes actifs. S'adresser à Roméo Roy, gérant du district pour la Capital Life, C.P. 225, Chicoutimi. Jno

ON DEMANDE — Une jeune fille, parlant l'anglais de préférence, références exigées. S'adresser à J.-P. Gauthier, restaurateur-tabaconiste, 106, rue Racine, Chicoutimi. Jno.

AGENT DEMANDE — Le Progrès du Saguenay a besoin immédiatement d'un bon solliciteur pour faire de la propagande pour le journal. Travail rémunérateur et position stable. S'adresser à J.-Alphonse Alain, chef de la circulation, au bureau du journal.

ON DEMANDE une maison ou un appartement pour le 1er juin ou 1er octobre, préférablement avec un peu de terrain alentour. S'adresser à C.-C. Lindsay, Price Brothers, Chicoutimi-Centre. 14-5

ON DEMANDE — Un loyer de 5 appartements dans le l'est ou le centre de la ville. S'adresser à Casier Postal "P", Chicoutimi. 12-5

JEUNE HOMME possédant un cours classique et connaissant parfaitement les deux langues demande une position dans un magasin ou bureau. Très bonnes références. S'adresser à M. J.-B. Morneau, Kénogami, Cté Chicoutimi. 13-5

ON DEMANDE un loyer, dans le centre de la ville, de préférence au centre des rues Racine et Cartier. S'adresser à la succursale de P.-T. Légaré, rue Racine, Chicoutimi. 13-5

POSITION DEMANDEE — Un bon forgeron, 4 ans d'expérience, demande emploi. Fournira références. S'adresser à Conrad Ouellet, Kénogami, Cté Chicoutimi. 13-5

ON DEMANDE une jeune fille ayant de l'expérience de l'ouvrage général de bureau connaissant la sténographie et la clavigraphie. S'adresser au Progrès du Saguenay, 12 avenue Labrecque, Chicoutimi. 17-5

AGENT DEMANDE — On demande à emprunter $2,000 à $3,000 sur première hypothèque, à Port-Alfred. Fournira références d'honnêteté, remboursement avantageux. S'adresser à Casier 101, Port-Alfred. 16-5

ON DEMANDE — Un vendeur d'automobiles d'expérience pour voitures de $1000 à $4000. S'adresser à nos bureaux, 12, Ave Labrecque. JNO

ON DEMANDE un homme et une femme pour ouvrage général, propriété privée. S'adresser immédiatement à J.-E. Massicotte, Chicoutimi. 18-5

DIVERS

ARTICLES DE BUREAU — C'est le Progrès qui est le plus en mesure de vous servir, quand vous avez besoin d'articles de bureaux. Non pas quelques articles de bureaux, mais tous les articles de bureaux sont en vente au Progrès. JNO

LIVRES — Le Service de Librairie du Progrès vous sert en fait de livres, tout aussi bien que les grandes librairies du dehors, car il adapte son approvisionnement de livres aux besoins de sa clientèle locale. JNO

VIEUX JOURNAUX — Le Progrès du Saguenay, qui vient de faire l'inventaire de toutes ses collections de journaux, peut disposer de quelques centaines de livres de journaux qu'il vend, comme d'habitude, 2 sous la livre. Avis à ceux qui veulent s'approvisionner. JNO

IMPRESSIONS — Chaque fois que vous avez quelque chose à faire imprimer, n'oubliez pas que le Progrès du Saguenay est en mesure de vous donner entière satisfaction. JNO

PENSION — Bonne pension privée. S'adresser à 4, rue St-Valier, Chicoutimi.

MOTEURS EVINRUDE détachables. Nouveaux modèles sensationels. Légers, rapides, robustes, différents. Deux à huit chevaux. Catalogues gratuits. E. DROLET, Agent Spécialiste, Chambre 311-PS Edifice Shaughnessy, Montréal. 29m-6a

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade en s'adressant au No 20 Avenue Bégin. Jno

STORAGE DE FOURRURES — Pensez à la conservation de vos fourrures. Confiez-les à la maison Bilodeau, 163 rue Racine. Vous les assurerez contre le feu et les mites. Nettoyage, remise à neuf. BILODEAU, 163, rue Racine, Chicoutimi. Jno

VOUS TROUVEREZ à faire faire soigneusement à bon marché, couture générale, ouvrage de fantaisie, lavage, repassage, raccommodage, en vous adressant chez Mme Girard, 2me bloc, Chs Duchaine, rue Bagot, Bagotville. 13-5

STORAGE DES FOURRURES — **Manufacturier et réparations** — Toutes fourrures qui nous seront confiées maintenant pour être réparées ou transformées seront storées gratuitement. Grand choix dans pelleteries de printemps. Spécialité : Martre de Roche, visons, renards de toutes couleurs, etc. Commandes pour manteau mouton de Perse, seal électrique, pour livraison à l'automne au plus bas prix de l'année. J.-R.-L. BILODEAU, 163, rue Racine, Téléphone 428. 18-5

FOURRURES — Roméo Drolet, manufacturier de fourrures. Réparations de fourrures faites à ordre. fourrures du printemps satisfaction garantie. Adressez : Roméo Drolet, 108 Latourelle, Québec. Tél. 6793. 18-6

CONVERSATION ANGLAISE — Leçons privées, 60 Boulevard Rivière du Moulin. Le soir seulement. Professeur expert. Termes modiques. 1-6

RADIO — Radio complet installé chez vous, cinq lampes, $100.00. Termes : 5.00 par mois. S'adresser à 131 rue Racine, Bloc Aubin, Chicoutimi. 1-6

A LOUER

BUREAU A LOUER — Bureau à louer, édifice Larouche, voisin du restaurant J.-P. Gauthier. S'adresser immédiatement à M. J.-P. Gauthier, 106 rue Racine, Chicoutimi. Jno

BOUCHERIE A LOUER — Boucherie à louer, située au no 8 avenue Taché, Chicoutimi-Ouest. S'adresser immédiatement à Didace Simard, à l'adresse ci-haut. 14-5

SALLE D'ECHANTILLON à louer, 5 appartements, coins Riverin et Racine. S'adresser à Mlle Isola Aubin, Chicoutimi. 17-5

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE — Servante d'expérience demandée pour ouvrage général. Bon salaire payé à la personne compétente. S'adresser chez Mme P. Coutu, 95 rue Racine, Chicoutimi. 16-5

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante pour service général, pour petite famille. S'adresser à nos bureaux, 12, Ave Labrecque. JNO

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante immédiatement. S'adresser à Mademoiselle Cyr. Tél. 802. 12-5

SERVANTE d'expérience demandée. Pas de blanchissage à la maison. Bon salaire. S'adresser à Mme Jean-A. Claveau, 9 avenue du Séminaire, Chicoutimi. Jno

Il se dit

(Suite de la 2ème page)

chevaux et 27 tombereaux parce qu'il n'y avait pas assez d'ouvrage. Quand M. Dufour a appris cela, il lui a chanté des bêtises et lui a dit de réengager tout ce monde-là avec leurs chevaux et leurs voitures et d'en réengager quinze de plus. Le contremaître a objecté qu'il n'y avait pas d'ouvrage, mais on lui a répondu: "Cela ne fait rien, s'il le faut ils s'assoieront sur les clôtures, et ils regarderont faire les autres. C'est le Cap-à-l'Aigle qui paie."

Voilà comment tout est administré, et M. Dufour défendait d'acheter ailleurs que chez Latulippe & Dufour. Quand j'ai rencontré M. Casgrain, il m'a dit: "Mais M. Rochette, votre père a vendu pour $2,600., M. Ulysse Fortin a vendu pour $3,600." De suite M. Dufour s'est écrié que c'était contre ses ordres qu'on avait acheté là, et depuis j'ai été voir M. Fortin qui m'a donné un affidavit comme quoi il n'avait vendu en tout à la Voirie, que pour un montant de $0.15, une vitre.

On m'a dit encore. "M. Rochette critique Latulippe & Dufour, mais son père a vendu à la voirie, et plus cher que chez Latulippe & Dufour. Il vendait le foin $18. le cent bottes, les clous $8.00 le quart, et le café $0.90 centins la livre. Je n'ai pu rien répondre sur le moment, mais j'ai pris des informations auprès de mon père et de mon frère Pascal et de Naz. Dassylva, de St-Fidèle, qui était dans le même cas. On m'a dit: "Nous avions fait nos factures au prix du marché, le foin à $12.00 le cent bottes, et les clous à $4.50 le quart, mais nos comptes nous ont été retournés par Georges Laperle du département nous disant que nos prix ne concordaient pas avec ceux de Latulippe & Dufour et que si nous voulions être payés, il nous fallait relever le prix de nos factures."

Les cultivateurs n'ont rien vendu, et ils auraient dû avoir leur part. On a acheté une fois, de John Dufour, parce que l'on manquait de foin. Quand Dufour, votre député, a appris cela, il a dit des bêtises à François Gagnon, le contremaître, et lui a dit de prendre le foin chez Latulippe & Dufour. On a retiré la commande faite à John Dufour, et on a acheté le foin chez Latulippe & Dufour, foin qui venait des granges de Philippe Dufour, M.P.P.

Et ça été ainsi pour tout, quand on a eu besoin de bois, on l'a fait venir de la Petite-Rivière St-François, et on en a acheté chez Hector Duchene de la Malbaie, pour le transporter ensuite à St-Siméon comme s'il n'y avait pas eu dans cette place des gens qui auraient été capables de fournir ce bois. Mais c'est P. Dufour qui l'achetait, et le revendait au gouvernement avec un gros profit.

Et M. Dufour lève les bras au ciel et vous dit: "Voyez tout l'argent que j'ai donné au comté." Mais il n'a donné au comté que ce que tout comté peut avoir en vertu des lois qui ont été passées.

C'est Charlevoix qui donne le plus de revenus à la Province de Québec. J'ai fait relever les statistiques par M. G.-E. Marquis, et sur un total de $25,000,000, qui est payé à la Province, le comté de Charlevoix contribue pour $2,000,000, soit près du 1-12. Si on avait dit à M. Taschereau que le comté donnait 4 fois plus que les autres, M. Taschereau, qui est juste, aurait donné à Charlevoix 4 fois plus qu'aux autres, mais on ne lui a pas dit. On vous dit: "Vous voulez mettre un agriculteur dehors pour mettre un avocat à sa place, mais M. Dufour n'a plus le coeur d'un agriculteur, il n'a que le coeur d'un spéculateur égoiste. (app.).

Si M. Dufour avait été un bon député, on aurait pu obtenir bien des choses pour le comté. On aurait pu avoir toutes espèces d'organisations comme des services de grande culture, et que de choses qui auraient été utiles aux cultivateurs.

M. Dufour a demandé deux choses: un poulailler expérimental pour avoir des poules de race et montrer aux cultivateurs comment soigner et entretenir leurs volailles. Mais vous n'en avez jamais entendu parler, hein! Il est sur sa terre à côté de son étable. (Rires).

M. Dufour a aussi demandé un rucher d'abeilles pour voir si l'apiculture était possible dans le comté. Vous n'en avez jamais entendu parler, hein! Eh bien! il est à coté de sa grange. (Rires) et M. Dufour mange le miel avec sa famille.

Le gouvernement a l'oreille ouverte et quand M. Caron a appris que des pauvres cultivateurs avaient été deux ans sans récoltes, il a accordé un subside de $25,000, pour leur venir en aide. L'administration de ce $25,000, fut confié à MM. Adjutor Bhérer et M. E.-A. Chartier. M. Dufour est arrivé, il a mis les deux hommes à la porte, et il en a pris l'administration avec son garçon Ls-Ph. Dufour. On a acheté du vieux foin d'un nommé Lacharité au prix de $5, $6, $7, et on l'a revendu $10, et $13, le cent bottes, et ce foin là, il n'y a pas une vache de Charlevoix qui a voulu y goûter. (Rires).

En fin de compte, on est arrivé en déficit de $3,500, avec ce subside. Ce subside qui avait été donné pour alléger les souffrances de ces pauvres sinistrés, il a servi à enrichir votre député au détriment des pauvres cultivateurs qui ont été obligés d'acheter du foin pourri à $10, et $13, et ceux qui n'étaient pas assez riches ont dû laisser mourir leurs animaux.

Dufour n'a rien fait pour le comté de Charlevoix. L'année dernière une riche compagnie, la Shawinigan a demandé un octroi de faveur de 25 p.c. au gouvernement pour la construction d'une ligne de transmission. Si Dufour s'en était occupé, il aurait pu obtenir que la ligne de

(Suite à la 6ème page)

LA "TRAGEDIE" DU LAC ST-JEAN

Loyal exposé par le *Comité de Défense des Cultivateurs lésés.*

Brochure de 48 pages.

Vivante et intéressante.

Fournit bien des précisions.

Prix: 15 sous l'unité, franco $9.00 le cent, $80.00 le mille.

Soumissions demandées

"Des soumissions seront reçues, "jusqu'au 21 mai, à midi, par Messieurs les Syndics de la paroisse de "St-Louis de Chambord, Lac St-"Jean, pour la construction d'une é-"glise en pierre."

"Les plans et devis sont visibles "au bureau de l'architecte soussigné."

"Un chèque accepté par une Ban-"que à charte du Canada, égal à "10 p. c. du montant de la soumis-"sion, payable à l'ordre de la Fa-"brique devra accompagner chaque "soumission. Ce dépôt sera confisqué "si l'entrepreneur refuse de signer le "contrat."

"Messieurs les Syndics ne s'enga-"gent pas à accepter la plus basse ni "aucune des soumissions."

"ALFRED LAMONTAGNE,"
Architecte,
Rue Racine, Chicoutimi".

CLAVIGRAPHE REMINGTON Portatif neuf, conditions $10.00 comptant et $5.00 par mois. Ecrivez pour détails à

Gérald Martineau
84, St-Pierre, QUEBEC, P. Q.

Society Brand—Les vêtements les plus distingués au Canada

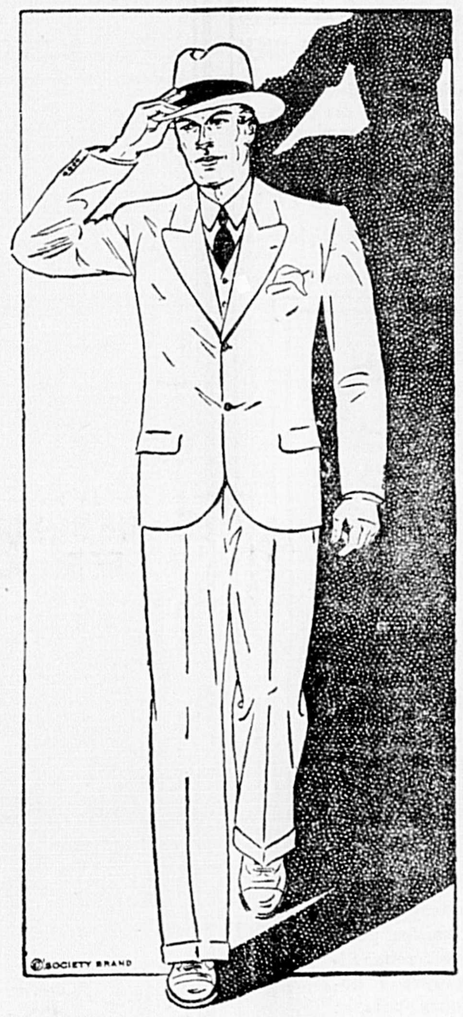

Remarquez

l'Effet Ajusté

à la taille

Pour l'homme qui préfère un veston légèrement ajusté à la taille, voilà le style qui convient et qui donnera satisfaction. Endossez-le et remarquez comme les revers à pointes relevées accentuent encore les lignes en forme de V du veston. Cette particularité lui donne un cachet d'élégance indiscutable. Mais cette élégance, cependant, ne saurait exister sans une coupe correcte.

Society Brand

$30

Jos. Desbiens Ltée

Rue Racine, Chicoutimi

Composé
STONE ROOT
NYAL
$600 en PRIX!

Vous pouvez gagner $100 ou l'un des vingt autres prix en argent en faisant une liste de mots avec les treize lettres des mots Stone Root NYAL. Allez à la plus proche Pharmacie NYAL. Vous y trouverez toutes les fameuses préparations NYAL, y compris le Composé Stone Root NYAL, tonique puissant indiqué pour les affections du rein et de la vessie, le rhumatisme et la sciatique.
Demandez au pharmacien les feuillets explicatifs du nouveau concours de mots. Ne manquez pas de vous rendre à la

Pharmacie
NYAL
"Qui dit Nyal—dit sans rival"
15F

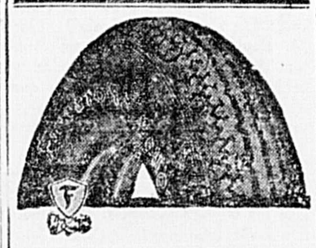

Etamine
la plus serrée
et
une plus grande indemnité de route

ajouté à la sûreté et au confort — c'est ce que le caoutchoutage, le procédé extra, donne aux pneus Firestone.

Le caoutchoutage va au coeur de chaque corde, la saturant et l'imprégnant entièrement avec du caoutchouc — donnant la plus grande économie, la sûreté et le confort dans le service de nuit et de jour des plus gros camions, autobus et taxis rapides — et dans la bataille des pneus sur la piste de course — et sur les chars des cent et des mille conducteurs d'automobiles de la contrée.

Le coût de vos pneus sera matériellement diminué en équipant votre char avec ces magnifiques pneus chez le vendeur Firestone le plus rapproché.

FIRESTONE TIRE & RUBBER CO. OF CANADA Limited
Hamilton, Ontario

PLUS DE MILLES PAR PIASTRE
Firestone
Firestone fabrique les seuls pneus caoutchoutés

HENRI JALBERT
311, rue Racine, Tél. 342
SEUL AGENT A CHICOUTIMI

Jos. GAUTHIER & FRERE Enrg.
Garage
Stock permanent de toutes les dimensions
SERVICE DE NUIT
Rue Morin, — Chicoutimi

UN NOUVEAU PROCEDE
Plus beau mais pas plus cher
Impressions en relief

— Cartes de visite — Faire-part — Invitations — Papeterie personnelle et tous autres travaux d'un cachet particulier

NOUS venons de recevoir d'Europe une magnifique série de caractères brevetés permettant l'impression en relief à un prix de 40% moins élevé que celui de la gravure tout en donnant un résultat identique.

CE nouveau procédé met l'impression de luxe à la portée de toutes les bourses. Il prête à la toilette typographique le haut ton recherché par les gens de goût.

Prix et spécimens sur demande

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY
LIBRAIRES - IMPRIMEURS
Editeur: LE PROGRES DU SAGUENAY
12 avenue Labrecque—Chicoutimi— Tél. 457

Toujours en main un assortiment considérable d'articles de classes et de bureaux.
COMMANDEZ PAR LA POSTE AVEC CONFIANCE

A VENDRE
TROIS Glacières Electriques
"FRIGIDAIRE"
Usagées et de seconde main
Casier postal "G" - Chicoutimi

ATTENTION !
CHANGEMENT D'ADRESSE
M. le docteur L.-E. Gagné, donne avis qu'à partir du 3 mai, il occupera un nouveau local, No 111 Cartier, coins des rues Cartier et Morin, en face du bureau Price.
L.-E. GAGNE
Médecin
Spécialité : Voies génito-urinaires.

ATTENDEZ-LA
La maison **PHILIPPE MAZIADE**
Rue Racine Chicoutimi-Centre
croit devoir annoncer au public acheteur qu'elle fera distribuer par malle, ces jours-ci, une circulaire qui surprendra agréablement sa bourse. Vous aurez certainement la vôtre. Attendez-là.

Il se dit

(Suite de la 5ème page)

transmission passe par Charlevoix, par St-Siméon et on aurait eu alors une route jusqu'à Chicoutimi. Au lieu de cela, il a dit à St-Siméon qu'il était en faveur de la route par St-Siméon; au gens de la Baie St-Paul qu'il était en faveur d'une route par St-Urbain, et à la fin de tout, il a tout perdu, et le comté n'a rien eu.

Il vous dit: "Laissez faire, vous en aurez des routes, vous les aurez toutes les deux, par St-Urbain, et par St-Siméon." Je le crois, des routes, il est près à vous en faire tout le tour de vos maisons si vous le demandez, ça le paie assez pour ça." (Rires).

M. Rochette nous expose ensuite son programme: Justice égale à tous, juste rétribution des faveurs gouvernementales, et exploitation de nos ressources naturelles. Il promet une route de St-Siméon à la Pte Des Monts, et dit que c'est une honte de voir des gens obligés de se voiturer dans des chemins comme ceux de la Côte Nord. Cette route a été recommandée sur ses instances, par la Chambre de Commerce de Québec, et les grosses compagnies de la Côte sont prêtes à payer leur part, le département des Indiens paiera la sienne, Ottawa aussi, et enfin Québec fera sa part.

M. GERVAIS

Je n'ai pas eu tous les dons de la parole que le Bon Dieu a donné à M. Rochette. Je n'ai pas son éloquence, je ne suis qu'un petit avocat qui parle bien ordinairement, mais ce n'est pas l'éloquence que nous voulons dans cette campagne, mais la vérité, et je vous remercie, M. Rochette, ainsi que M. Dufour et toute cette assemblée de m'avoir laissé parler ce soir à l'assemblée de M. Rochette.

Je l'ai dit, c'est la vérité que nous voulons dans cette campagne, et si M. Rochette réussit à me convaincre qu'il est dans le vrai, je voterai pour lui. (app.).

Rappelez-vous bien mes chers amis, que M. Rochette promet beaucoup plus qu'il ne sera capable de faire. Quand bien même il serait votre député, vous ne verrez pas de blé d'or dans le mois de janvier, ni de route carrossable sur le fleuve St-Laurent. La nature restera toujours la nature, et les hommes des hommes, et ce que nous avons le droit d'avoir nous ne l'aurons que quand le temps sera venu de l'avoir.

M. Rochette nous chante depuis le commencement de la lutte qu'il a été courtois, et qu'il va être courtois. Je vous prends à témoin messieurs, et est-ce que M. Rochette n'a pas qualifié M. Dufour des plus basses injures dont on puisse qualifier un homme. Il l'a accusé de s'être vendu, il l'a accusé d'avoir fait de l'argent avec la voirie. (M. Rochette: C'est la vérité). Il dit partout qu'il a 75 affidavits, qu'il les montre ses affidavits, je n'en ai pas vus suffisamment pour me convaincre. Qu'on les montre ces affidavits, qu'on prouve que M. Dufour est un valeur, et s'il y a des affidavits contre le gouvernement, qu'on les montre aussi. (Interruptions).

J'ai permis à M. Rochette de parler, laissez-moi parler mes amis. Il a parlé plus que son temps, les conventions étaient qu'il devait parler une heure, et il a parlé une heure et quart.

(Ici M. Rochette vient demander qu'on laisse parler M. Gervais. Il a dix minutes de réplique, et il répondra à tout).

Je vois ici un affidavit signé par M. John Dufour, que je crois un homme respectable, mais il s'est certainement trompé en disant que le foin de la voirie venait des granges de Ph. Dufour. Il ne peut jurer cela, il ne peut le prouver, il n'en a pas eu connaissance. (John Dufour: C'est Jobin qui l'a dit). Qu'on me montre un affidavit de M. Jobin et ensuite vous pourrez soutenir une telle chose mais vous ne pouvez le prouver.

(Ici M. Rochette lit la fin d'un affidavit donné par François Gagnon qui dit ceci: "...le foin venait des granges et dépendances de M. Ph. Dufour, le député et candidat actuel dans la lutte. Et j'ai signé François Gagnon, assermenté devant Chas. Villeneuve, conseiller municipal).

M. Gervais: Si on veut prétendre que le foin vient de la grange de Ph. Dufour, qu'on le prouve, qu'on prouve qu'on en a eu connaissance qu'il est sorti de là, autrement, des "entendus-dire" ça ne vaut rien.

On accuse M. Dufour de s'être enrichi avec la vente de chez Latulippe Dufour. Voici un affidavit de M. Latulippe qui est un honnête homme, et qui dit que (Il lit l'affidavit). M. Latulippe déclare que M. Dufour n'a jamais eu aucun intérêt, ni comme actionnaire, ni comme membre de la société, dans le magasin de Latulippe & Dufour, et que M. Dufour n'a jamais eu aucune part de ce commerce.

Au contraire, M. Dufour n'a pas tant que cela volé la voirie. Quand la voirie a eu besoin de bois, Latulippe & Dufour a vendu du cèdre à .07 et il l'avait payé .06, de plus il l'a transporté à Ste-Agnès à ses frais.

On vous dit que les chemins coûtent cher. Oui, ils coutent cher, et tous les chemins de la Voirie coûtent cher. En accusant M. Dufour, M. Rochette accuse aussi le département de la Voirie qu'il prétend tant supporter. (M. Rochette: Pas du tout).

Au sujet du candidat du gouvernement, j'ai une lettre dans ma poche signé de M. Taschereau (M. Rochette: Quelle date?) du 23 avril 1927. (M. Rochette: Il a coulé bien de l'eau dans la rivière depuis ce temps-là) adressée à M. Casgrain dans laquelle M. Taschereau déclare expressément que M. Dufour est le candidat du gouvernement et que le gouvernement est heureux de le supporter en raison des bons services qu'il a donnés. On me dit que depuis le 23 bien des choses ont changé, j'en conviens, mais qu'on me prouve que M. Taschereau a donné un écrit venant démentir ce qu'il dit par celui-ci. Tant qu'il n'en donnera pas un, celui-ci est encore valable. Si Taschereau a dit le contraire, qu'on me le prouve. (Une voix: Où Casgrain est-il allé) Que M. Fontaine qui se dit le représentant du gouvernement me montre une lettre de Taschereau disant que M. Rochette est le candidat du gouvernement et je le croirai, mais alors seulement.

On essaie de répandre que M. Dufour s'est retiré, on répand cela par tous les moyens possibles, et je tiens que cette lutte n'est qu'une lutte tait sur le Soleil, mon pauvre ami). Je n'ai pas besoin du Soleil. Si M. Taschereau qui a donné une lettre d'emplissage M. Rochette. c'é-qu'il supportait M. Dufour, veut changer d'idée, ce n'est pas au Soleil qu'il adressera, mais il écrira une autre lettre.

Et, messieurs, que dites-vous d'un quart de clou vendu à $8.00 quand ça se vend $6.00 partout? Que dites-vous d'un pot à filière vendu $4.-50 quand ça se vend $1.50 partout? Que dites-vous d'un paquet de braquettes vendu à .25 quand ça se vend .18c. partout? Que dites-vous de 15 barres de fer 4 lignes vendu à $1.10 quand on sait que le fer ne se vend pas à la barre mais à la livre et que c'était là un moyen détourné pour obtenir plus? Que dites-vous de la vente du Liniment Minard à $5.00 la douzaine? (Une voix: Donnenous donc comment ça monte au total, ces détails-là, ça nous intéresse pas). Et le compte se monte à un total de $2,621.42 vendu par Pascal Rochette, père du candidat actuel.

Vous n'avez pas besoin de vous surprendre si vos chemins coûtent cher. Latulippe & Dufour a vendu pour $6,000. en tout, et à des prix plus bas que ceux de Pascal Rochette.

(Une voix: Parle nous donc du quartier de boeuf de $22.50 de Joseph Harvey).

Oui, monsieur, vous êtes un ami de M. Rochette, et je vais vous en parler. J'ai un affidavit à ce sujet que je vais vous lire.

Il lit l'affidavit dans lequel il est dit que Edgar Rochette, le frère du candidat actuel, qui était comptable pour la voirie, lui avait demandé (à Jos. Harvey) de majorer le nombre de livres de viandes qu'il livrait afin que le département de la voirie paie sans le savoir une pinte de whiskey que M. Harvey lui a livrée et qui lui a été payé par un chèque du département de la Voirie comme étant de la viande.

Ca se comprend que nos chemins coûtent cher, quand on livre 15 livres de moins de viande qu'il y en a sur les factures et qu'on livre à la place une pinte de whiskey à un particulier. Ce sont là des choses qu'il faut considérer et dont M. Dufour n'est pas responsable.

Il est une chose certaine, c'est que le Gouvernement n'a pas donné à votre candidat, M. Dufour, tout l'appui qu'il aurait dû lui donner, et que vous vous attendiez qu'il lui donnerait. Voici un cultivateur, qui n'a que l'instruction d'un cultivateur, et parce qu'il arrive un avocat, on le laisse là bien qu'il ait l'appui du comté puisque c'est sans l'appui du gouvernement qu'il a remporté la division contre M. D'Auteuil. (Une voix: C'est un bel ours Ph. Dufour, dans ce temps-là on en voulait, mais aujourd'hui on en veut plus). (Une autre voix: Achevez-vous?)

Je vais terminer, mon ami, mais avant de finir, je tiens à vous dire, vous qui m'entendez, que si on a abandonné M. Dufour, c'est parce qu'il n'est pas instruit, parce qu'il ne sait pas son code comme les avocats, et que ne connaissant pas la loi, il n'a pas cru qu'il agissait mal en acceptant un cadeau. C'est à cause d'un cadeau de 50 poches de patates que M. Dufour a payé, que le gouvernement l'abandonne. Est-ce que vous lui ferez un crime de cela? Quel d'entre vous ne l'aurait pas pris si on le lui avait offert?

S'il n'y avait eu que cela, le gouvernement ne l'aurait pas abandonné, mais tout cela n'est réglé dans le bureau de M. Galipeault. Et votre devoir est de revendiquer votre liberté et le droit de choisir qui vous plaira pour être votre député. On veut couper le cou à M. Dufour (Une voix: Il se l'est coupé

(Suite à la 7ème page)

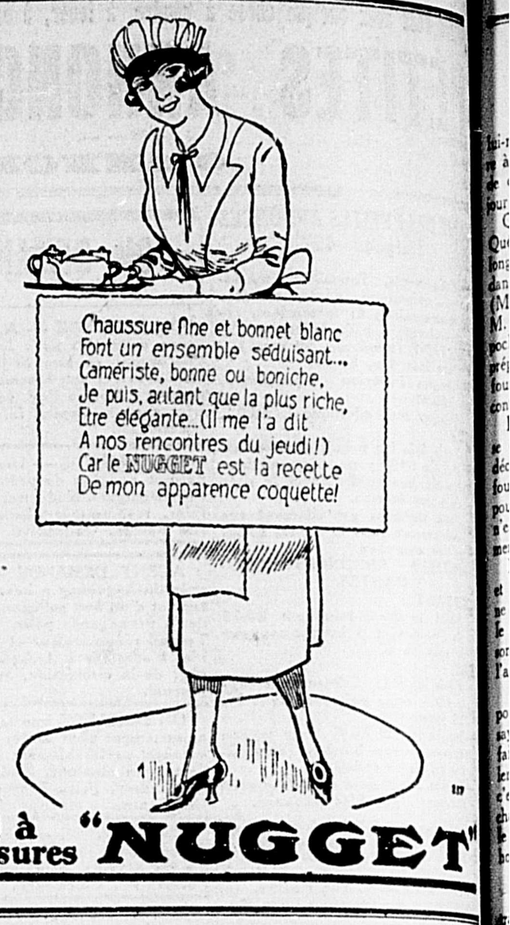

VOTRE MAISON DE CAMPAGNE

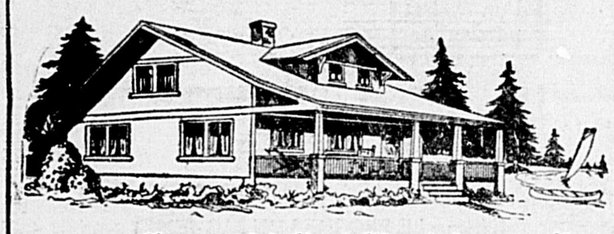

—est-elle aussi jolie à l'intérieur qu'à l'extérieur?

RENDEZ votre maison de campagne confortable et attrayante, grâce à des cloisons et des plafonds de Gyproc Incombustible. Une dépense modeste transformera tout votre intérieur en chambres agréables et artistiques.

Demandez notre brochure gratuite, intitulée Mon Foyer. Elle explique comment le Gyproc, le Revêtement Isolateur Rockboard (en gypse) et l'Insulex diminuent vos comptes de combustible de 20 à 40%.

THE ONTARIO GYPSUM CO., LIMITED, PARIS, CANADA 152F

GYPROC
cloison murale incombustible

En Vente Chez

Henri Jalbert - - - - Chicoutimi, Que.
J. Alph. Tremblay - - - Bagotville, Que.
L. Vaillancourt - - - Ha Ha Bay, Que.
Joseph Jean - - - - Jonquieres, Que.
Adjutor Bergeron - - - Kenogami, Que.
Alma Lbr. & Hdwe. Co., Ltd. - - - - - - - - - St. Joseph d'Alma, Que.

Delicieux! le Café servi avec LE LAIT CONDENSE EAGLE BRAND

Le Lait Eagle Brand, au lieu de crème ou de dessus de lait, améliore le café d'une façon surprenante! Il donne au café "plus de corps", lui imprime une saveur plus délicieuse, un arome nouveau.

En usage dans des milliers de familles, peut-être le servez-vous? Sinon, employez-le durant quelques jours, et vous verrez combien il rend meilleure encore, même une bonne tasse de café.

E 1127

The Borden Co. Limited
MONTREAL

Etes-vous parfois dans cet état?

Esprit fatigué — nerfs surexcités — impossibilité de fixer votre attention — absence d'ambition — insomnie?

Ces symptômes sont ceux de l'empoisonnement dû au désordre de votre appareil digestif et de vos intestins.

Le remède est bien simple: le Sal Lithofos, ce laxatif doux, effervescent, débarrassera votre organisme de ces poisons violents, vous rendra vos forces avec une vie nouvelle. Sans tarder, essayez-le et voyez avec quelle rapidité il fera de vous un homme nouveau.

Se vend en trois grandeurs, chez votre pharmacien

Sal Lithofos

A LA SERRE DE L'HOTEL-DIEU

Comme les années dernières, nous offrons à nos clients des plants de fleurs et de légumes transplantés plusieurs fois.

Les commandes seront remplies le plus tôt et le plus exactement possible.

Le numéro de notre téléphone est 224J.

Feuilleton du "Progrès du Saguenay"

LE FRANÇAIS

Par Damase Potvin

19

de leurs intentions aux parents ou même à l'objet de leur flamme, mais on les voit se cacher ou fuir les occasions que leur ménage le hasard de déclarer leurs sentiments... Et c'est presque pitié de voir de robustes gaillards, vigoureux, solides comme des troncs de merisiers, trembler ainsi qu'une feuille parce qu'une petite fille que leurs mains rudes et larges eussent écrasée comme une mouche, venait à se prendre à leur désir subit de mariage...

Léon Lambert ne dit plus rien; Marguerite non plus. Mais pendant que l'inquiétude assombrissait quelque peu les traits du jeune Français, la joie, pleine, triomphante, faisait rayonner la jolie figure de la fille de Jean-Baptiste Morel...

La porte de la maison s'ouvrit soudain, projetant à travers le parterre jusqu'à la route, une raie rougeoyante et, tout de suite après, l'ombre gigantesque d'un homme. Jean-Baptiste Morel venait sur le seuil de la porte interroger le ciel, anxieux du temps du lendemain. Il leva la tête, regarda les étoiles, mouilla de sa salive un doigt qu'il leva en l'air pour sentir d'où venait la brise, et dit:

"C'est bon... Il va faire beau demain..."

VI

L'"Outaouais" dont la cheminée fume à gros tourbillons, s'est lentement détaché du quai de Kipawa. De chaque côté du bateau, les berges du lac Témiscamingue ont commencé à se dérouler comme deux rubans.

Le tumulte du départ s'est apaisé et les passagers ont choisi leur place aussi confortablement que possible, espérant pouvoir la garder pendant toute la durée du voyage. L'on aperçoit encore, en arrière, le quai de bois lézardé et ceux qui sont restés regardant le bateau s'éloigner et agitant de temps en temps à l'adresse de quelque passager le mouchoir de l'adieu. Entre les groupes des gens du quai il y a des tonneaux, des caisses, des rouleaux de fil de broche barbelée et des paquets de bardeaux de cèdre sur lesquels des femmes sont assises et que des enfants s'efforcent d'escalader. Le long du quai on peut voir encore les derniers wagons d'un train de bois qui se déroule comme un serpent le long de la côte du lac. La locomotive qui veut prendre son élan pour atteindre le plus tôt possible Matawa, crache par gros flocons la fumée noire, et le serpent de fer glisse dans un bruit strident de ferraille que l'on perçoit distinctement du pont de l'"Outaouais". Ce train lourd et gémissant, parvenu à la jonction de Matawa, se dirigera soit à l'ouest, du côté des provinces anglaises, soit à l'est, vers le "pays de Québec", ou les provinces maritimes pour y distribuer les bois précieux qui feront aux opulantes forêts du Témiscamingue une réclame digne d'elles.

Maintenant le quai de Kipawa ne forme plus qu'un point indécis à l'horizon du lac qui paraît fermé à cet endroit. Le bateau a pris l'allure qu'il gardera jusqu'à Ville-Marie, à sept heures de marche; il file en droiture comme une flèche. La cheminée lance avec un râle lent et rythmique son jet de fumée continu. Le pont tremble sous une vibration intérieure causée par l'hélice qui, à l'arrière, bat l'eau furieusement. Le lac, calme en avant et des deux côtés du bateau, est agité derrière. Le sillage houleux que creuse l'hélice s'élargit sans cesse et donne lieu à une succession de petites vxagues moutonnantes qui vont frapper les deux rives à la fois.

Il est neuf heures du matin et le soleil de fin d'août est déjà haut dans le ciel. La chaleur commence à l'emporter sur la fraîcheur du matin et de l'eau; aussi, ceux qui, sur le pont avaient choisi au soleil une place pour le voyage, en recherchent maintenant une autre à l'ombre de la cheminée et des bouches de ventilation. L'air est d'un calme de cave et docilement la fumée de la cheminée suit le bateau en une traînée lente; elle reste immobile longtemps dans l'air, forme une longue spirale noire qui blanchit, se dissout, pour se confondre au loin, à l'arrière, avec le ciel et l'eau.

Le lac Témiscamingue n'est qu'un élargissement de la rivière Ottawa. Les berges toujours visibles, semblent tantôt s'éloigner, tantôt se rapprocher de l'"Outaouais". Elles sont toujours d'un pittoresque ravissant avec leur bordure de rochers et de forêts. Parfois, les bois sont rachitiques; on y voit ici et là des clairières parsemées de troncs calcinés et d'amas de branches grillées par des feux périolons à peine recouverts de lambeaux de verdure pâle et d'arbustes grêles descendant tristement jusqu'à la bordure granitique qui surplombe l'eau; ici, ce sont des lits d'énormes quartiers de rochers que l'on dirait transportés à mains d'hommes mais qui, en réalité, y ont été laissés par le retrait des glaciers aux époques préhistoriques. La rive, plus basse, descend comme une glissoire jusqu'au niveau de l'eau. Plus loin se dessine une petite montagne chauve, pelée comme l'échine d'un animal galeux et où dans les interstices de rochers cagneux, des sapins maigres, des bouleaux rachitiques poussent au milieu de taches vers pâle de fougères; ce boqueteau à l'air minable paraît comme une grimace dédaigneuse de miséreux au riche coin de l'ondulante forêt de pins blancs, d'épinettes rouges et de merisiers qui s'étale à côté et se prolonge jusqu'au sommet de la montagne. Et plus l'on avance et plus les rives accusent de fléchissantes ondulations, et plus le sol est prodigue de sucs généreux. Les bois sont, en effet, maintenant plus riches; ils sont coupés de ruisseaux et de rivièrettes qui, à travers d'épaisses couches d'alluvion, courent et se jettent en cascadant dans le lac. La rive, verte au ras de l'eau, est bordée de bouillons blancs là ou les eaux fraîches de ces veines généreuses de la montagne et de la forêt se mêlent aux eaux plus tranquilles du lac.

Un peu plus tard, à mesure que l'on approchera de Ville-Marie, l'on verra les rives reculer davantage pour laisser le lac couler avec plus de liberté. Alors, de quelque côté que l'on tournera le regard, celui-ci n'apercevra plus à l'horizon que quelques fuyantes collines. Plus de montagnes, plus de ces brusques saillies du sol que l'on remarquait au pied du lac, en pays matawan, ni de ces sauvages reliefs si fortement saguenayens; mais seulement de larges ondulations. A la Baie-des-Pères, l'on apercevra des prairies alternant de plateaux se développant en surface jusqu'à l'horizon lointain.

Le soleil éclaire maintenant d'aplomb la face luisante de l'eau reflétant des petits nuages blancs qui se promènent en groupes dans le ciel d'un bleu turquoise. De temps en temps, un courant d'air frais passe sur le pont, le traverse de babord à tribord, chasse pour une minute la chaleur du soleil; et l'on remarque que ces vagues rafraîchissantes viennent des rives qui s'inclinent jusqu'au niveau de l'eau.

Sur le bateau chacun se sent chez soi. Le plaisir du voyage facilite les épanchements qui vont leur train, avant que ne se répande dans l'ensemble l'ennui lancinant de la marche monotone.

Des groupes se sont formés ici et là entre lesquels courent des enfants qui jouent à cache-cache derrière les cheminées, les bouches d'air et les cabestans, bousculant les causeurs. L'un d'eux boite; il a une jambe plus courte que l'autre; et l'on remarque qu'il court plus vite que ses petits camarades. Tous lancent des cris assourdissants quand ils ont trouvé celui qui était caché. Près des bastingages, des femmes sont assises par groupes de trois ou quatre. Quelques-unes mangent des oranges dont le parfum rafraîchissant se répand sur tout le pont. Elles les ont soigneusement pelées, jetant morceau par morceau, la pelure dans l'eau; de petites taches jaunes ont flotté un instant à la surface, puis ont disparu dans le bouillonnement de l'hélice, à l'arrière. A l'entour des femmes, s'étalent des paniers d'"éclisses", d'énormes sacs à mains, des colis éventrés qui laissent voir des choses disparates parmi des lambeaux de journaux illustrés: des fruits, des sandwiches, de menus jouets au peinturlurage multicolore apportés de la ville, et qui feront si grand plaisir aux petits restés à la maison; des indiennes que l'on a déficelées et déployées pour en faire voir le "patron" nouveau et la modicité extraordinaire du prix; des cotonnades aux tons criards achetées dans des ventes au rabais de lingeries; des "coupons" de serge et de "stuff" à robe d'un prix ridiculement bas, tout laine, et pour faire de belles robes aux filles. Quelques femmes revenaient d'un pélerinage à Ste-Anne-de-Beaupré et on les pressait de questions sur les merveilles qu'elles avaient vues. Elles montraient avec ostentation des souvenirs achetés là bas et qui, au fond des "satchells" disparaissaient dans un fouillli de papier journal; un chapelet "indulgencié", de minuscules statuettes de plomb doré, de grosses médailles miraculeuses, une chaînette "en or" avec médaillon de sainte Anne, une petite cartouche de cuivre jaune renfermant une statuette de la Thaumaturge, sorte de porte-bonheur destiné au mari qui devra toujours la garder dans ses poches s'il veut être préservé de tout accident; des fioles contenant de l'eau puisée à la fontaine miraculeuse, bonne pour soulager toutes les maladies, et d'autres renfermant de l'huile sainte capable de guérir les blessures...

A ce moment, l'"Outaouais" longeait de très près la rive gauche du lac. Un papillon blanc, venu de ter-

(à suivre)

Il se dit

(Suite de la 6ème page)

lui-même) et on s'est pris de manière à ce que le comté ne puisse avoir de convention, on a fait le coup le jour de la mise en nomination.

Quand M. Caron est parti de Québec il savait tout cela depuis longtemps, et tout s'était déjà réglé dans le bureau de M. Galipeault. (M. Rochette: C'est pas vrai) et M. Caron s'en venait avec dans sa poche la lettre de démission toute préparée et on a demandé à M. Dufour de la signer quand on l'a rencontré dans les Caps.

Le comté n'a pas eu le loisir de se choisir un autre candidat ou de décider s'il voulait garder M. Dufour, il n'y a pas eu de convention pour le décider, et M. Rochette n'est pas le candidat du gouvernement.

Le fait que M. Jean-Chs Harvey et M. Fortin viennent dans le comté ne prouve pas que M. Rochette est le candidat du gouvernement, car se sont des amis intimes et ils viennent l'aider en leur nom personnel.

Je vous demande donc de voter pour l'homme de chez nous. Nous essayons depuis quelque temps de se faire représenter aux différents parlements par un homme de chez nous: c'est ce que nous essaierons à la prochaine lutte fédérale, et ce n'est pas le temps de commencer par jeter dehors celui que nous avons.

M. ROCHETTE

Je trouve cela curieux de me faire traiter d'étranger, car je suis il me semble plus d'ici que M. Gervais lui-même qui est tellement peu de notre pays qu'il ne sent pas le sol solide sous ses pieds. Il donne des entrevues aux journaux déclarant que ça tremble dans Charlevoix quand il y a un an et demi que ça ne tremble plus. (Rire et app.)

Si M. Gervais travaille pour M. Dufour dans la présente lutte, c'est que M. Dufour au commencement de la lutte a été le trouver et lui a dit: "Travaillez pour moi, et quand je me retirerez, quand je serai placé, vous prendrai ma place, je vous la donnerai". Mais M. Gervais, je vous avertis de ne pas vous fier aux paroles de M. Dufour, et je vous pose la question suivante: Si j'ai l'appui complet et entier du gouvernement Taschereau, serez - vous avec moi? (M. Gervais: Donnez mois la réplique et je vous répondrez). Il ne répond pas, et il ne pourrait pas répondre.

Quant au compte de Pascal Rochette, vous savez à qui vous en tenez, je vous ai expliqué tantôt ce qui en était, mais voici l'affidavit de mon frère Pascal Rochette, qui est comptable au magasin de mon père.

Il lit l'affidavit qui dit que M. Rochette ayant fourni du foin, avoine, gazoline, etc... au département de la Voirie, il envoya son compte au prix du marché, mais celui-ci lui fut retourné par M. Laperle avec mention que les prix ne concordaient pas avec ceux des autres marchands, nommément Latulippe & Dufour, et que, si nous voulions être payés il nous fallait mettre nos prix sur cette échelle.

Je reconnais que mon frère Edouard a pu faire des fautes, mais je n'en suis pas responsable. Nous avons vainement essayé de le corriger, mais pour contredire ce que j'ai dit, vous n'avez pu trouver que le serment d'un homme qui était en prison il y a à peine quelque temps, vous n'avez pu trouver pour répondre à Charlevoix que le serment de Joseph Harvez des fonds. (app.)

J'ai ici les affidavits de MM. Savard et Otis, bouchers qui ont fourni de la viande à la Voirie, et qui assermentent n'avoir jamais vendu de boisson comme étant de la viande. (Il lit les affidavits)

J'ai un autre affidavit de François Gagnon, le contremaitre qui dit que Dufour lui avait défendu de ne rien acheter ailleurs que chez Latulippe et Dufour et que M. Dufour s'occupait de tout et conduisait tout et c'est lui qui a ordonné à M. Gagnon de réengager les chevaux que ce dernier avait renvoyés parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'ouvrage et M. Laperle a nourri toute sa famille et s'est fourni de boisson, etc... au dépend le la voirie. (Il lit l'affidavit).

M. Ed. Rochette mon frère, m'a aussi donné un affidavit comme quoi des comptes sur lequel il avait marqué la mention "refusé" ont été payés pareil, et on lui a dit: Si vous ne voulez pas perdre vos positions, fermez vos..." (Il lit l'affidavit). Il déclare aussi qu'en novembre 1925, on a reçu un compte de Latulippe et Dufour au montant de $1700. pour du bois, qui à sa connaissance, n'a jamais été livré. Le compte a été refusé par Lévesque, par lui, et en dernière instance, on a réglé pour $1200. qui a été payé à Latulippe et Dufour par le département. La commande avait été précédemment donnée à Hector Duchesne, et Ph. Dufour avait annulé la commande.

Quand à l'affaire des Bherer, voici l'affidavit. (Il le lit).

Il y est dit "que les deux frères Bherer étant allés voir Ph. Dufour pour obtenir une terre à bois, celui-ci leur a dit qu'il acceptait, à condition qu'ils lui donnent $50 en argent et $50. en patates, de leur faire avoir ces lots. On l'a payé, et il leur a obtenu six lots de colonisation. Les Bherer se sont organisés, ils ont bati un moulin de $8000., ont pris des contrats avec deux grosses compagnies. Quand ils furent bien installés, Dufour fit annuler leurs lots pour les donner à deux contracteurs de bois Louis Mailloux et John Tremblay" qui ont déjà coupé dessus 2000 cordes de bois sans, nous dit M. Rochette, payer les licences dues, d'après la loi, au gouvernement par ceux qui font l'exploitation du bois.

L'acte de M. Dufour a ruiné complètement les Bhérer, ils ont failli; leur moulin de $8000 s'est vendu pour rien, et $1400. de salaires n'ont pu être payés causant un dommage considérable à toute la population de St-Fidèle.

Aussi ce n'est pas surprenant que Mailloux et Tremblay laissent de côté toutes leurs affaires pour travailler pour M. Dufour.

Oui, des accusations ont été faites, mais elles n'ont pas été faites à la légère, et quand M. Caron a demandé à M. Dufour: "Est-ce que ce qu'on dit contre vous dans l'affaire de Bhérer est vrai," il a répondu: "Oui."

On essaie de faire croire toute une théorie au sujet de l'abandon du gouvernement, mais si c'était là une affaire montée, pourquoi les journaux ont-ils annoncé que M. Caron viendrait parler à La Malbaie, et que M. Galipeault viendrait aussi pour parler en faveur de la candidature de M. Dufour.

Quand j'ai appris que M. Galipeault devait venir, je lui ai téléphoné et lui ai demandé pourquoi il venait. Il m'a répondu: "Je vais parler contre toi parce que tu répands dans le comté que je supporte ta candidature." Je lui ai répondu que ce n'était là que mensonge, et que j'avais toujours ditt que j'étais à mon corps défendant. Et si M. Galipeault était venu, je serais monté avec lui sur le "husting" et avant qu'il parle, je lui aurais fait dire par l'assemblée si j'avais déjà dit que M. Galipeault supportait ma candidature.

Pour me réfuter, on a trouvé qu'un affidavit de Joseph Harvey, bien qu'on ait essayé partout d'en trouver d'autres (M. Gervais: Ce n'est pas vrai) et M. Gervais veut tromper l'électorat quand il dit que c'est parce que M. Dufour ne connaissait pas la loi qu'il a accepté ce cadeau. M. Dufour n'avait pas le droit de le faire, et il le savait, et en le faisant il a manqué à l'honneur.

M. Dufour a fait ces actes là, et c'est pourquoi le gouvernement l'a jeté par dessus le bord. Il a été indigne du parti libéral, et il a poussé l'audace jusqu'à insulter ce grand parti, jusqu'à lui cracher à la figure. Il n'est plus digne de votre confiance, M. Dufour n'est plus revêtu de la robe d'innocence, et l'électorat, comme le maitre du banquet de l'Evangile, le jettera, le 16 mai prochain, dans les ténèbres extérieures.

DECLARATION

Je, soussigné, déclare que quelques personnes de la localité auraient dit que j'avais dit que Harvey & Gagnon, Ltée, St-Joseph d'Alma, avaient vendu de la graine No ! et qu'ils avaient livré du No 2. Cela est faux.

J'ai dit aussi qu'ils vendaient de la graine teinte qui n'était pas bonne pour ici. Cela est aussi faux car ils font un commerce de parfaites honnêtes gens.

J.-A. JAUVIN
7ème rang, St-Joseph d'Alma

TEMOIN : Treflé Harvey,

La meilleure est en somme la moins dispendieuse

LA mélasse diluée et falsifiée n'a pas la saveur ni la valeur nutritive et salutaire de la véritable.

La Véritable Mélasse de Barbade Extra Fancy est exportée sous la surveillance du gouvernement de Barbade, puis elle est délivrée à votre épicier dans le même tonneau qui a servi à son expédition; elle est donc pure, délicieuse, bonne pour la santé et riche en sels minéraux et en fer—c'est un tonique en même temps qu'un aliment.

Dans l'intérêt de votre santé, servez-en sur votre table et employez-la dans la préparation des mets.

N'oubliez pas de toujours exiger que ce soit de la Véritable Mélasse de Barbade Extra Fancy

LES BONS EPICIERS LA VENDENT.

127

EXIGEZ le macaroni en paquet d'une livre —

Pour vendredi:

— soupe au vermicelle HIRONDELLE,
— macaroni HIRONDELLE au poisson;
— coquilles HIRONDELLE, avec un sirop quelconque.

Notre livret de recettes vous sera adressé gratuitement sur demande

1867 CATELLI 1927

Fabricants des savoureuses Fèves Catelli

AVIS. — Toute personne envoyant la solution correcte recevra IMMEDIATEMENT un prix tout en ayant la chance de gagner l'un des prix en argent.

Explication du cliché

Vous voyez Marie et Fred en train de causer tout en se tenant la main.

Fred murmure quelque chose à l'oreille de Marie qui s'empresse de lui répondre: "La beauté n'est qu'à la surface".

Et Fred de répondre... Mais au fait quelle est donc cette réponse de Fred qui fait sourire Marie.

Il ya trois mots dans la réponse. Chaque groupe de numéro représente un mot.

Il y a 3 mots dans la réponse. Chaque groupe de numéros représente un mot. Numérotez l'alphabet de A à Z. La lettre A sera le No 1, B le No 2, C le No 3 et ainsi de suite.

Pouvez-vous trouver la réponse de Fred.

Règles du concours

1o—Ecrivez à l'encre sur un côté du papier seulement.
2o—Dans le coin droit supérieur écrivez votre nom et votre adresse (spécifiez Monsieur, madame ou mademoiselle). Au coin gauche supérieur écrivez le nom de ce journal ainsi que la date. Ecrivez votre réponse au milieu de votre papier.
3o—N'écrivez rien autre bhose. Si vous désirez faire certaines remarques, servez-vous d'une autre feuille de papier.
4o—Les employés de l'ATLANTIC MILLS ainsi que leurs parents ne peuvent participer à ce concours.
5o—UNE seule réponse par famille sera acceptée.

$1,500 en argent en prix

1e prix $1,000 en argent
2e prix $200 en argent
3e prix . $75 en argent
4e prix . $25 en argent
5 prix de $10 chacun, $50 en argent
30 prix de $5 chacun, $150 en argent

Pas un concours de vente

VOUS N'AUREZ ABSOLUMENT RIEN A VENDRE POUR NOUS pour avoir droit à l'un des prix en argent ci-dessus mentionnés.

Quand nous aurons reçu votre réponse nous vous aviserons du nombre de points que vous aurez gagné et nous vous demanderons de remplir UNE simple formalité.

VOUS NE VOUS OBLIGEREZ EN RIEN EN NOUS ENVOYANT UNE REPONSE A CE CONCOURS. Vous n'avez rien à payer pour concourir.

Concours "Atlantic Maid"

En organisant ce concours et en offrant $1500 en argent en prix nous désirons annoncer le nom "ATLANTIC". Il y a au Canada un grand nombre de localités où les articles tricotés "Atlantic Maid" ne sont pas encore vendus. Nous désirons que les habitants de ces localités sachent que le nom "Atlantic" sur des articles tricotés est synonyme d'excellente qualité uniforme et prix raisonnable. Le concours se terminera le 30 Juillet 1927.

Cette annonce ne paraîtra peut-être plus.
Envoyez votre réponse aujourd'hui. Incluez timbre pour la réponse.
Atlantic Mills Dépt. F8 145 Wellington St. W. Toronto, 2 Ont.

Y Avez-Vous Jamais Songé?

La Publicité Frappante Est La Seule Qui Rapporte

Que ce soit par annonces dans le journal, circulaires, buvards, dépliants, lettres ou sous tout autre forme, vous n'obtiendrez le maximum de résultats qu'en mariant votre texte avec des vignettes appropriées.

Ces vignettes attirent invariablement l'attention de votre client et assurent la lecture de votre message.

Notre service de vignettes s'enrichit chaque mois de quelques 1,000 nouveaux clichés et est toujours à votre entière disposition sans qu'il vous en coûte un seul sou.

Ce service est unique dans la région; servez-vous en.

Téléphonez-nous immédiatement à 457 ou 651 et soyez satisfait.

Commandes reçues par la poste exécutées avec soin et promptitude.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Service des Annonces et des Impressions

12, AVE. LABRECQUE — CHICOUTIMI

Chaque $1.00 que vous versez directement ou indirectement dans notre caisse aide à développer votre journal.

CALENDRIER

Jeudi, le 12 mai 1927
SAINT GAUTIER, Chanpine Rég.

Ce saint vint au monde dans l'Aquitaine, vers l'an 990. Raymond son père était de race consulaire, et Gauburge, sa mère, était issue des seigneurs Français. On l'éleva avec beaucoup de soins dans les sentiments de la vraie piété. Lorsqu'il fut en âge de choisir un état de vie, il se consacra tout entier au service de Dieu, et se mit sous la conduite du bienheureux Israel, chanoine-régulier de Dorat en Limousin.

Le Pape Victor II, instruit des rares talents qu'il avait pour la prédication, lui envoya vers l'an 1055, des pouvoirs extraordinaire. Gautier s'en servit pour la conversion d'une infinité de pécheurs. Il perdit la vue sept ans avant sa mort, qui arriva le 11 mai 1070. Il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau.

Bulletin météorologique.
BEAU ET FRAIS

Le résultat des Elections

Lundi soir, le 16 mai, jour des élections, le "Progrès du Saguenay" donnera le résultat des élections. Le résultat sera reçu directement à nos bureaux par le télégraphe, affiché sur un tableau, à la porte et donné par mégaphone pour ceux qui se rendront, nombreux nous l'espérons, devant nos bureaux, avenue Labrecque.

On pourra aussi communiquer avec la rédaction, ce soir-là, en appelant 457 et 651, dès sept heures.

Les lettres que nous recevons

Voici la réponse à l'article

Hébertville, Station, 11 mai 1927

C'est avec plaisir que je relève le défi de M. J.-A. lancé dans le numéro de votre journal du 10 courant. Etant convaincu de la grande majorité que remportera l'Honorable Moreau. J'invite avec plaisir ce monsieur, ou ses amis, à venir me rencontrer n'importe quand à ma résidence à Hébertville station. Je suis prêt à couvrir les $100.00 non seulement pour le résultat final, mais bien plus pour 500 voix de majorité ou plus en faveur de l'honorable M. Moreau.

Je crois que ceci est suffisant pour montrer que les partisans de l'Honorable Moreau ne tremblent pas.

P. GAUDREAU,
Hébertville Station.

Je prends connaissance de la communication de Monsieur J.-A. dans le Progrès, relativement au résultat final de l'élection actuelle au Lac-St-Jean.

Un partisan de l'Honorable Moreau, prétend-il aurait refusé de couvrir un pari de $100. en faveur de son candidat. Ce parieur évidemment s'est trompé d'adresse.

Il a eu probablement affaire à un partisan frais converti, pas encore baptisé, et encore moins confirmé.

La chance de gagner $100. est trop belle! Nous nous en voudrions, plus tard, de l'avoir laissé passer.

Belle aussi l'occasion de connaître la sincérité de "J. A." et la profondeur des conivctions de ses amis qui se nourrissent des mêmes illusions.

J'accepte donc votre défi avec plaisir, J. A. Déposez votre $100. entre les mains d'un citoyen honnête, que vous nous ferez connaître. Nous serons heureux de le couvrir avec 500 autres piastres.

La proposition est acceptable, n'est-ce pas? 5 pour 1. C'est probablement la proportion des votes que recueillera l'hon. Moreau son "Arcangélique" adversaire.

R. J.

VINGT-QUATRE CAS LUI ONT ETE SOUMIS

Roberval, 12. — (De notre envoyé spécial). — La commission du lac St-Jean a reçu à date, 24 cas qui lui ont été soumis par les cultivateurs. Le bureau de la commission du lac est ouvert de neuf heures du matin à 5 heures de l'après-midi jusqu'à nouvel ordre, dans la salle Binet. Les commissaires sont actuellement à recevoir les réclamations des intéressés afin de les grouper dans une même expertise et de les étudier dans un même voyage et ainsi arriver à réduire les frais. Avant chaque visite les intéressés seront avertis afin d'être présents lorsque leur cas sera étudié.

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

Les gens actifs se procureront un contrat payant en s'adressant à Roméo Roy, gérant du district pour la Capital Life, C.P. 225, Chicoutimi.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

M. ARTHUR ARCAND A ETE ACCLAME A ST-METHODE

Le candidat libéral indépendant, dans le lac St-Jean, expose son programme devant un auditoire considérable.

ELOGE DU CANDIDAT

St-Méthode, 12. — (De notre envoyé spécial) .—

M. Arthur Arcand, candidat libéral-indépendant, a tenu hier à St-Méthode une assemblée qui a attiré à peu près tous les électeurs de la localité à la salle paroissiale.

L'orateur fut vivement applaudi a plusieurs reprises et d'après les renseignements que nous avons, M. Arcand doit remporter une majorité très substantielle dans St-Méthode.

C'est M. le maire Irénée Duguay qui a présidé l'assemblée.

M. Duguay présente le candidat à l'assistance en termes très élogieux. Il dit que M. Arcand a toujours été un homme d'action et qu'il a rendu de grands services à la cause agricole. "Jamais", dit-il "M. Arcand n'a ménagé ses troubles et il a même fourni de son argent au besoin lorsqu'il s'est agi de prendre part à un bon mouvement.

M. ARCAND

"Je suis un peu confus dit en commençant l'orateur, de l'éloge par trop flatteur que vient de me décerner M. le président. Je lui en suis fort reconnaissant.

Je me présente devant vous, messieurs, comme candidats libéral-indépendant; je ne suis attaché a aucun chef et je n'ai qu'une chose à coeur, je ne vise qu'un but: l'intérêt de la Province. Mon adversaire brandit le drapeau libéral, avec fierté et se fait fort d'être un collègue dévoué de l'hon. M. Taschereau. Moi, messieurs, je prétends qu'il ne faut pas regarder que le capot et le drapeau, mais celui qui le porte". (appl.)

Passant aux crédits et octrois de l'agriculture, l'orateur prétends que ces octrois sont d'abrod mal distribués et ensuite mal administrés. Il réclame, comme hier, la creation d'un crédit agricole, la construction d'entrepots frigorifiques dans la région, l'établissement de nimoteries, un encouragement plus efficace à la coopération agricole, etc.

M. Arcand parle des primes aux colons et dit que ces primes ne sont pas suffisantes. Un colon dont la terre est patentée perd son droit à toucher aucune prime. "Ceci," dit-il, "à mon sens n'est pas juste, car du fait qu'un colon a obtenu ses lettres patentes, cela ne l'empêche pas d'avoir besoin d'aide".

Il passe ensuite à l'industrie laitière et dit que cette industrie, qui est la plus belle source de revenus pour le cultivateur, ne reçoit pas, de nos gouvernants, toute l'attention qu'elle mérite.

Parlant ensuite du chemin de fer de Mistassini, M. Armand reproche au gouvernement qu'un chemin de fer subventionné de l'argent de la Province ne serve pas du tout les intérêts de la classe agricole. "C'est toujours l'or qui fascine nos ministres et le tracé du chemin de fer va droit à la grosse manufacture qui se construit là-bas, à Mistassini, et les maîtres de la Province se rient des justes revendications des cultivateurs. Je vous demande, messieurs, pourquoi on nous demande de contribuer de $6,000.00 par mille à la construction de ce chemin s'il n'est fait que pour servir les intérêts des grosses compagnies.

M. le maire Duguay remerci M. Arcand au nom de l'assistance pour le beau programme tout favorable à la classe agricole qu'il vient d'exposer, et il invite M. J.-E. Boulianne, de La Dorée, à dire quelques mots.

M. BOULIANNE

"Je n'étais pas venu pour faire un discours", dit M. Boulianne et je leur avais bien défendu de me demander de parler.

"Mais il me reste encore une consolation, c'est que M. Arcand a à peu près tout dit. Je me bornerai donc à une question locale: si votre conseil municipal laissait entrer un voleur dans votre localité et y faire fortune en vous exploitant, vous mettriez ce conseil à la porte, n'est-ce pas?

Eh bien, ce voleur, vous l'avez et c'est le gouvernement qui l'a laissé entrer: alors, balayez ce gouvernement.

M. Duguay remercie M. Boulianne et fait un nouvel appel aux électeurs en faveur de M. Arcand.

VISITEURS DISTINGUES DANS NOTRE DISTRICT

Chicoutimi et Port-Alfred reçoivent hier une élite d'hommes d'affaires du pays. — Visite de nos industries — On y parle des ports de New-York, du St-Laurent et du Saguenay.

Hier, notre district recevait la visite d'un groupe de quatorze personnalités marquantes dans le monde canadien des affaires.

C'est M. Wm. Phillips, gérant du Département des Industries, au Chemin de fer National, qui avait organisé le voyage, en vue d'attirer l'attention de ces hommes influents et très représentatifs sur les développements considérables qui se font endeçà des Laurentides.

Les voyageurs sont arrivés à bord de deux chars spéciaux accrochés au train entré en gare à 8.30 du matin. Quelques officiers de la Chambre de Commerce, M. le Maire de Chicoutimi et M. A.-S. McNichols, président des Fabriques de Pâtes et Papiers du Québec, sont allés saluer les distingués visiteurs et dès 9 heures, la visite des industries commençait.

En dépit d'une température fort désagréable, les allées et venues se firent sans trop de difficultés.

Voici la liste des visiteurs:

Le Brigadier-général C.-H. Mitchell, C. E., président du Board of Trade de Toronto;

M. J.-E. Walsh, de Toronto, gérant-général de l'Association des Manufacturiers Canadiens;

M. W.-S. Fallis, de Montréal, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens;

M. G. Laffoley, président du Board of Trade de Montréal;

M. J.-A. Paulhus, président de la Chambre de Commerce de Montréal;

M. Stanley Cook, secrétaire du Board of Trade de Montréal;

M. J.-A. McManamy, vice-président de la Chambre de Commerce de Québec;

M. W. McL. Clarke, de Montréal, secrétaire de la Chambre de Commerce du Canada;

M. Wm Phillips, de Montréal, gérant du Département des Industries, au Chemin de fer National;

M. N.-W. Hawkes, de Montréal, gérant du Trafic-fret, Chemin de fer National;

M. J.-E. Morazain, de Québec, surintendant général du Chemin de fer National;

M. S.-G. Tiffin, de Montréal, commissaire des Industries pour le Chemin de fer National;

M. S.-J. Raymond, de Toronto, commissaire des industries au Chemin de fer National;

M. P. Mooney, de Québec, assistant-agent-général du fret pour le Chemin de fer National.

Cinq automobiles transportèrent les visiteurs à Bagotville et à Port-Alfred.

La visite des grandes usines de Port-Alfred se fit sous la direction de M. Eugène Bergeron, gérant-général de l'établissement. Chacun des membres du groupe parut émerveillé de l'organisation de la Port-Alfred Pulp & Paper Corporation.

Après avoir parcouru rapidement ces usines, les voyageurs remontèrent dans leurs autos et se rendirent aux Fabriques de Pâtes et Papiers du Québec (Quebec Pulp & Paper Mills), à Chicoutimi. Les visiteurs ont parcouru les usines, accompagnés de M. McNichols, le gérant-général. Ils se sont montrés fort intéressés par l'ampleur de cette industrie et ont souhaité à M. McNichols de réaliser bientôt son projet de fabrication de papier.

De là, le groupe est allé saluer M. J.-E.-A. Dubuc, le député fédéral, à sa résidence.

Pendant les trois quarts d'heure que dura la réception, on causa d'affaires et de grands développements publics. Ce fut un feu roulant de questions posées, d'explications données, d'opinions exprimées, puis d'allusions finement tournées, qui ne manquèrent pas d'être instructives et d'intéresser au plus haut point toute l'assistance.

Les visiteurs prièrent M. Dubuc de leur exprimer ses vues sur l'avenir du port de Chicoutimi, ce à quoi, il se prêta avec plaisir.

Il leur fit une sommaire description du Saguenay navigable ainsi que des travaux d'amélioration qui s'imposent. Il traita ensuite la question de la concurrence entre les ports du St-Laurent et celui de New-York. Incidemment, il expliqua que l'initiative privée réussit à permettre ici la vente de l'énergie électrique à très bon marché $12 le horse-power, plus l'intérêt et l'amortissement du coût des lignes de transmission; cette considération sembla frapper les assistants.

Après une chande poignée de mains et l'expression de remerciements qui signifiaient une satisfaction non équivoque, les visiteurs prirent congé et montèrent dans les autos, en route pour la gare où le train spécial, selon le programme du voyage tracé depuis la semaine dernière, les attendait.

Avant le départ, les voyageurs remercièrent de nouveau ceux qui avaient bien voulu les conduire et les accompagner au cours de cette trop brève visite. De leur côté, les Chicoutimiens invitèrent tous ces messieurs à revenir de temps à autre au Saguenay pour y constater la marche des développements. A 12.40 heures, le train partait pour Arvida, où les visiteurs passèrent un peu plus d'une heure et demie. A 3.00 heures, le groupe arrivait à Jonquière et Kénogami. Vers 10 heures, il devait être à l'Isle-Maligne, pour, le lendemain matin, partir dans la direction de Québec, où il passera la soirée du jeudi, et retourner à Montréal dans la nuit de jeudi à vendredi.

Ce groupe était fort intéressant à cause des personnalités représentatives qu'il comprenait au point de vue économique. De plus, ces visiteurs se sont montrés charmants au cours de leur séjour parmi nous.

IL SE DIT DES VERITES DANS CHARLEVOIX-SAGUENAY

Une assemblée de M. Edgar Rochette, candidat libéral, dans Charlevoix, à Cap à l'Aigle, samedi soir.

UN PARTISAN DE M. DUFOUR

La Malbaie, 11. — (De notre correspondant). — M. Edgar Rochette, avocat, candidat libéral dans la présente élection, a tenu une assemblée au Cap-à-l'Aigle, samedi soir. M. Gervais, avocat, appuyant la candidature de M. Dufour, y est venu le rencontrer dans une assemblée contradictoire.

L'assemblée était présidée par M. Arthème Bélanger, maire du Cap-à-l'Aigle, et M. Adélard Dufour, aussi de Cap-à-l'Aigle, dans la maison duquel avait lieu cette assemblée.

Se trouvant dans un endroit qui semble un des châteaux-forts de M. Rochette, M. Gervais a eu quelque difficultés à parler à cause des nombreuses interruptions dont son discours fut haché, mais il s'est montré à la hauteur de la situation, et il a réussi à expliquer la politique de son candidat aux électeurs de cette partie du comté.

M. ROCHETTE

Il commence en remerciant les deux présidents d'avoir accepté de présider cette assemblée, et M. Adélard Dufour, de sa généreuse hospitalité.

Il salue ensuite les dames qui sont présentes, les assurant qu'elles sont bien à leur place dans cette lutte, parce que l'influence de la Canadienne-Française a toujours été considérable, et il demande aux dames présentes de bien vouloir dire un bon mot pour lui.

J'ai couru tout le comté de Portneuf jusqu'à la Petite-Rivière-St-François, afin d'expliquer ma conduite, et expliquer pourquoi je me suis présenté, bien qu'un candidat libéral ait déjà été sur les rangs. Je suis venu pour revendiquer mon honneur, parce que j'avais donné ma parole, et que je ne pouvais y manquer.

J'ai fait la lutte avec modération, et j'ai respecté tout le monde. Je n'ai pas voulu souiller le vieux drapeau bleu qui a eu de belles heures dans notre histoire, mais je lève bien haut mon drapeau rouge parce que, sous la conduite de l'éminent M. Taschereau, il a mérité de la patrie.

Je me suis présenté libéral, mais j'ai fait appel à tous, conservateurs comme libéraux, parce que cette lutte est une lutte spéciale et qu'il s'agit de dire si l'on doit respecter la parole donnée. C'est une honte, pour vous, conservateurs, de voir le parti vous présenter un homme que vous ne connaissez pas, en qui vous ne pouvez avoir confiance; tout simplement pour qu'on puisse dire qu'il y avait un conservateur dans Charlevoix.

Il nous raconta les évènements qui l'avaient obligé de se présenter. M. Dufour lui avait promis de se retirer, mais à la dernière minute il est venu l'avertir qu'il n'en faisait rien, et comme M. Rochette avait donné sa parole aux électeurs, il a dû se présenter malgré tout.

Le gouvernement se fiant à la parole de M. Dufour, envoya M. Rochette étudier les besoins de la Côte Nord, afin qu'il se prépare à sa candidature. Mais M. Dufour a manqué à sa parole, et M. Rochette vient devant Charlevoix pour que les électeurs décident lequel des deux a raison. Si j'ai bien fait, que Charlevoix vote pour moi; si j'ai tort, qu'il vote contre moi.

En deuxième lieu, je me suis présenté pour faire l'examen de conscience de M. Dufour. J'ai conduit la lutte avec courtoisie jusqu'ici, et j'entends agir ainsi jusqu'au bout; mais j'ai présenté à l'électorat, la vérité telle qu'elle était, afin qu'il puisse discerner, et j'ai cru que c'était là pour moi un devoir patrotique.

J'ai commencé ma lutte à La Malbaie, puis ensuite à la Baie St-Paul; je suis allé sur la côte jusqu'à Portneuf où l'on m'a dit de retourner dans Charlevoix parce que tout le monde était pour moi; j'ai rencontré MM. Casgrain et Dufour partout où ils ont voulu me rencontrer, mais à Ste-Agnès, ils ont refusé de parler avec moi, et j'ai du m'en aller, mais après mon départ la salle s'est vidée, et il ne resta plus là qu'une vingtaine de personnes.

Le dimanche avant la nomination, j'avais entendu dire par les journaux que M. Caron venait à La Malbaie supporter la candidature de M. Dufour. Et je fus surpris d'apprendre en arrivant à l'assemblée que M. Caron était reparti. Je fus encore plus surpris d'entendre M. Dufour insulter le gouvernement de Québec en disant qu'on avait voulu l'acheter, et j'ai changé mon discours du tout au tout pour relever l'insulte faite au parti libéral. On a parlé de $10,000, de $20,000, mais je puis vous assurer que ce n'est pas vrai.

Une délégation est allée à Québec, et j'y ai rencontré cette délégation, et M. Taschereau a dit: "Si nous n'avions pas eu cette insulte de la part de M. Dufour, nous serions restés neutres, mais devant cette insulte, j'aimerais mieux que le comté soit pris par un bleu que par M. Dufour, et je ne m'engage pas à le garder comme mon candidat."

On m'a demandé: "Pendant cette campagne, avez-vous exprimé des principes libéraux." J'ai répondu: "Oui, et demandez à ces gens. Je l'ai proclamé dans tout le comté", et M. Chas. Fortin qui était là a dit que c'était vrai.

M. Dufour, lui, voulant racheter son attitude, est allé à Québec. Et M. Dufour qui avait déclaré qu'on avait voulu l'acheter, qui l'avait dit devant l'assemblée la plus considérable que j'aie jamais vue dans Charlevoix, et dont les paroles avaient été prises, M. Dufour, homme sans parole, et sans réflexion, a voulu gager $1,000, qu'il n'avait jamais dit cela.

Et alors on m'a dit: "Nous abandonnons M. Dufour, et c'est vous que nous appuierons. Le lendemain, j'apprenais que M. Gauthier en compagnie de M. Brouillard, qui laisse sa compagnie en paccage pour supporter M. Dufour, se promenaient sur la côte Nord avec M. Gaudette, faisant cause commune, pour tourner le monde contre Rochette.

J'ai téléphoné à M. Paradis, et lui ai dit ce qui se passait, et il a de suite envoyé sur la côte, au nom du parti, M. Fontaine. M. Fontaine a rencontré M. Gauthier et quand celui-ci déclara qu'il appuyait Du-

(Suite à la 2ème page)

CANTON TREMBLAY SEVIRA CONTRE LES AUTOMOBILISTES

Principalement ceux qui font de la vitesse et conduisent en état d'ivresse. — Un danger pour le public.

UNE ORDONNANCE

Le conseil Municipal de canton Tremblay, siégeant, ces jours derniers a adopté une ordonnance dans le but de sévir contre les automobilistes qui fond des excès de vitesse et qui, particulièrement, conduisent en état d'ivresse.

Voici l'ordonnance:

"Attendu que plusieurs notables de la paroisse se plaignent de la vitesse employée par certains automobilistes sur nos chemins ruraux;

"Attendu que ces excès ont généralement pour cause commune l'état d'ivresse du chauffeur;

"Attendu que les dangers de toutes espèces occasionnés par cet état de chose;

Considérant qu'il appartient à l'autorité de sauvegarder la sécurité publique,

Sieur Ludger Petit, Maire de la paroisse et Préfet du District, ordonne expressément à tous les conducteurs de véhicules automobiles d'observer les règles concernant la vitesse et l'usage des liqueurs enivrantes.

Ainsi, à dater de la publication des présentes; quiconque surprendra un chauffeur d'automobile en contravention avec cette ordonnance, pourra le rapporter à Sieur Ludger Petit qui instituera une enquête et enjoindra le délinquant à payer la pénalité.

REPARATIONS AU QUAI DE CHICOUTIMI

On nous annonce que les importantes réparations qui sont commencées depuis quelques semaines au quai de Chicoutimi sont maintenant terminées.

Cette amélioration permettra une manutention plus rapide et plus efficace du trafic maritime et tout particulièrement des arrivages de charbon qui seront très volumineux pendant la saison de 1927.

TRIBUNE LIBRE

LE CHEMIN DE FER DE CEINTURE ET LA RESOLUTION GIRARD

St-Honoré, le 7 mai 1927.

M. Eugène L'Heureux, rédacteur,
Le Progrès du Saguenay,
Chicoutimi.

Monsieur le Rédacteur,

En rentrant de Chicoutimi hier, nous avons lu dans votre journal un bref rapport concernant la réunion des maires des paroisses de la Rive Nord convoquée à la demande du maire de Chicoutimi et qui a eu lieu jeudi dernier à l'Hôtel-de-Ville de Chicoutimi, au sujet du chemin de fer de ceinture.

Nous sommes fort surpris de l'inexactitude de ce communiqué, car les informations que donne votre journal sont habituellement meilleures. Nous savons toutefois que votre représentant n'a pas été admis à la réunion et c'est probablement pour cela que le rapport de votre journal n'est pas du tout conforme à la vérité. Nous en concluons que votre reporter a été trompé par quelqu'un pour résumer la conclusion des discussions concernant le chemin de fer de ceinture par la phrase suivante: "Après avoir siégé trois quarts d'heure, les délégués se sont rendus auprès de Monsieur Dubuc et il fut décidé que les démarches seraient continuées après la campagne électorale".

Voici les faits tels qu'ils se sont vernement fédéral à construire le seul et unique chemin de ceinture, celui passés.

A la demande du Maire de Chicoutimi, les maires des paroisses de la Rive Nord se sont rendus à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi jeudi matin. Les personnes suivantes étaient présentes à l'assemblée: MM. Philippe Desbiens, Philippe Girard, Ludger Petit, Henry Côté, Desgagné, Cauthier.

Le Maire de Chicoutimi nous a informé alors qu'il nous avait convoqué pour nous faire part de la résolution de M. Girard secondée par M. le Docteur Tremblay, et présentée à la réunion du lundi, 2 mai, dans le but d'organiser une délégation à Ottawa composée du Maire de Chicoutimi, des Maires des Municipalités environnantes et de quelques membres de la Chambre de Commerce pour se rendre auprès du Ministre des Chemins de fer et de M. Thornton afin de s'enquérir de leurs intentions relativement à la mise à exécution de la partie du chemin de fer d'Hebertville à la Chute-à-Savane. (Je tire ces lignes de votre journal du 3 mai).

Comme on voulait faire cette délégation sans consulter le député, nous avons suggéré qu'il serait peut-être plus sage de voir d'abord le Député Fédéral pour savoir exactement à quoi s'en tenir au lieu d'essayer des démarches probablement inutiles.

Sur ce, nous nous rendîmes immédiatement auprès du député fédéral qui nous reçut avec beaucoup de bonne volonté et nous expliqua en des termes précis toute la question du chemin de fer de ceinture que nous allons essayer de vous répéter de mémoire.

Nous devons dire dès maintenant, M. le Rédacteur, que là encore M. l'échevin Girard qui accompagnait le Maire de Chicoutimi a essayé de nouveau à faire parler ses rancunes mais heureusement cette fois il a été calmé par l'argumentation solide et logique du député.

L'opinion que nous donnons sur ce point est partagée par tous nos collègues de la Rive Nord.

Avant de parler de la résolution passée par la Ville de Chicoutimi, décrétant une délégation à Ottawa, M. Dubuc nous dit que dès l'automne de 1926, il avait commencé ces démarches auprès des autorités du chemin de fer National à Ottawa en faisant visiter la région du Lac St-Jean et tout spécialement la partie Nord du Saguenay pour intéresser le Gou-

(Suite à la 4e page)

Recit de cet incendie a St-Prime

Comment le bien d'un honnête cultivateur est réduit en cendres.

St-Prime, 12. — (Spécial au "Progrès"). — Samedi soir, le 7 mai, vers 5 heures, un déplorable malheur à atteint l'une de nos braves citoyens: M. Louis Lamontagne. C'était l'heure du ménage et plusieurs personnes étaient à l'écurie lorsqu'on cria: "Au feu". Et en effet, une flamme ardente s'élançait, venant de la grange. En un instant, l'écurie était remplie d'une fumée âcre et noire, et on s'aperçut qu'il était impossible de sauver quoi que ce soit. Heureusement tout le monde put sortir sans accident. Les hommes arrivant de l'ouvrage et en train de dételer leurs trois chevaux, purent les sauver On pavint aussi, au risque d'étouffer, et grâce au colliers automatiques, à détacher quelques vaches. Il resta malgré tout cinq des meilleurs chevaux, une vingtaine de bêtes à cornes et un certain nombre de poules.

C'était sinistre d'entendre les lamentations de ces animaux, qui sont les amis de l'homme et dont on prend un si grand soin. Chaque beuglement était un cri de détresse, et de nous voir là, si près, et incapables de les secourir, faisait mal au coeur. En une heure, tout s'était effrondré: il ne restait qu'un immense brasier de ce qui avait coûté tant de travail et d'argent. Un instant, on craignit pour la maison et les autres dépendances, mais le vent tourna au nord, et le danger disparut. Les pertes sont évaluées à $10,000 environ. Seulement $1500 d'assurances. C'était une construction d'une vingtaine d'années, sur des plans modernes. M. Lamontagne a supporté l'épreuve en parfait chrétien qu'il fut toujours, se contentant de répéter cette parole de Job: "Dieu m'avait donné tous ces biens; il lui plait de me les enlever; que sa sainte volonté soit faite."

Un cultivateur à l'aise comme M. Lamontagne ne reste pas dans l'embarras par la perte d'une partie de ses biens; mais c'est quand même la désolation et la ruine, la désorganisation complète d'une ferme. Autant que tout autre, il a besoin de la sympathie et de l'aide de ses coparoissiens. Dans notre paroisse règne une louable coutume. Dès le lendemain de l'incendie, MM. les Marguilliers et quelques autres, s'occupaient de visiter les foyers afin de recueillir les dons de chacun pour le soulagement du sinistré: ce qui se fait après chaque incendie. On donnera qui du bois, qui du travail, qui de l'argent, si bien que dans peu de temps les bâtisses seront réédifiées et le désastre n'y paraîtra plus.

Lundi, on déblayait le terrain. Plusieurs hommes ont donné leur concours, entre autres les fils de M Lamontagne. Et en recueillant les chairs calcinées des chevaux qu'ils aimaient, les larmes perlaient à leurs paupières. On ignore absolument la cause du feu.

Nos sympathies à M. Lamontagne.

Ouverture d'un nouvel hotel a Chicoutimi

Depuis lundi, notre ville est dotée d'un nouvel hôtel qui, selon toute probabilité, sera fort achalandé. Le nouvel établissement qui a une superficie de 50 pieds par 35, et est situé sur la rue du Havre, en face de la gare du Canadien National, et à proximité des compagnies de transport. Les propriétaires sont MM. J.-Charles Villeneuve, gérant, et exgérant de l'Hôtel Chicoutimi et M. Louis Savard, aussi de cette ville.

L'édifice comprendra une salle à diner, quatre chambres d'échantillons pour les voyageurs, 25 chambres à coucher avec eau courante (chaude et froide), et un système de chauffage à la vapeur.

Le nouvel hôtel est construit sur un plan américain, et est en mesure de répondre à toutes les exigences des voyageurs.

Au deuxième étage, se trouve un balcon, donnant sur la rivière, et sur le coté ouest de l'édifice.

L'Hôtel Commercial, tel est son nom, reçoit les voyageurs depuis lundi dernier. L'intérieur est terminé, et les travaux de l'extérieur seront parachevés d'ici quelque temps.

ACTION RENVOYEE

Jonquière, 12. — (De notre correspondant). — La requête, dans la cause de M. Trefflé Gauthier vs la municipalité de Jonquière, a été renvoyée avec dépens ce matin en cour Supérieure.

Dans cette cause, Mtre Louis St-Laurent, de Québec, agissait comme procureur du défendeur, et la demanderesse était représentée par Mtre Bergeron, de Roberval.

LES TRAVAUX DE CREUSAGE

On nous informe de l'arrivée de la drague No. 110 du Gouvernement dans nos eaux pour la semaine du 16 mai. Cette drague continuera le travail commencé l'année dernière en poursuivant le creusage du chenal central vers Chicoutimi.

A ST-JOSEPH D'ALMA

M. T.D. Clark, employé à la Quebec Development Limited et pour la Duke-Price Power Company Limited, comme agent du département d'achat, à St-Joseph d'Alma, depuis quatre ans, vient de résigner sa position pour aller à Montréal, où il entrera au service de Crawley & McCracken Company Limited. M. Clark est parti avec sa famille.

La Librairie du "Progrès"!

La commission se prepar

Roberval, 12. — (De notre envoyé spécial). — La commission du lac continue à recevoir les demandes de ceux qui veulent bien lui soumettre leur cas. Elle commencera dans quelques jours l'examen des propriétés de ceux qui lui auront soumis leur cas. Il y aura toujours au bureau de la commission, un représentant de cette dernière même lors que les commissaires seront en tournée d'inspection.

Personne n'est obligé d'accepter la juridiction de la commission même en étant assigné par la compagnie.

La cause se continue ce matin encor

L'instruction de la cause Joseph Gauthier vs la municipalité de St-Henri Taillon, s'est continuée hier après-midi.

M. Gauthier, demandeur en cette cause, a été entendu. Son témoignage se résume à la relation des faits de la cause que nous avons exposés hier. La cause se continue aujourd'hui.

Jugement ont été rendus dans les causes suivantes: Bergeron vs Pelletier: renvoi de la cause avec dépens. Tremblay vs Robillard: action rejettée sans frais. Minguy vs Tremblay vs Gagnon: le défendeur est condamné à payer la somme de $186.75 au demandeur.

PERMIS DE CONSTRUCTION

M. Richard Gagnon, de cette ville vient de demander un permis de construction à la ville de Chicoutimi pour bâtir un établissement à deux étages, rue Talbot, avec une superficie de 34 pieds par 44. Le coût probable serait de $7,000.00.

DE PINEDO A QUEBEC

QUEBEC, 12. — (De notre correspondant). — Le maire Martin a été officiellement avisé, hier, par une lettre de M. P. Margotti, consul général d'Italie au Canada, que le commandant Francesco de Pinedo, célèbre aviateur italien qui a quitté le sol des Etats-Unis lundi pour continuer son envolée transatlantique et retourner dans son pays passera par Québec. On fera connaître en temps le jour et la date de l'arrivée de l'aviateur. De Québec il prendra son envolée pour la Baie-des-Trépassés, Terreneuve d'où il entreprendra la première étape de sa traversée de l'océan avec Sora et Codix, Espagne, comme destination et premier point d'arrêt. On ne sait pas encore quel est le programme de réception que l'on veut faire à l'aviateur à son arrivée à Québec. Le maire va soumettre la chose à ses collègues du conseil qui aviseront.

AVIS aux ABONNES
DU PROGRES DU SAGUENAY

Si vous êtes changés de domicile, veuillez le faire savoir de suite au département de la circulation.

Nom .....
Ancienne adresse .....
Nouvelle adresse .....

Retournez-nous ce coupon.